

LISTE D'EMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 4 - Jeudi 8 avril 2021

| NOMS | | QUALITES | HEURE D'ARRIVEE | HEURE DE DEPART | SIGNATURES |
|---|---------------------|------------------------------------|-----------------|-----------------|------------|
| EQUIPE DE DIRECTION | | | | | |
| Sylvain VAUCEL | | Principal | 17h30 | | SU |
| Jocelyn VEILLOT | | Principal Adjoint | | | |
| Agnès MILLET | | Adjoint Gestionnaire | 17h40 | | |
| Marie-Christine DELAHAYE | | C.PE | | | |
| REPRESENTANTS DE LA COMMUNE ET DU DEPARTEMENT | | | | | |
| Florence THIBAudeau RAINOT | | Représentant du Département | | | Excusée |
| Christian DUVAL | | Représentant du Département | | | |
| TOUILIN Philippe | | Représentant de la Commune urbaine | | | |
| PERSONNALITES QUALIFIEES | | | | | |
| Jérôme MIRGAINE | | | | | excuse |
| REPRESENTANTS DES PERSONNES ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION | | | | | |
| TITULAIRES | | SUPPLEANTS | | | |
| DAVOINE Jérémy | POLLET Amélie | AED | | | Visio |
| EL KETTANI Isabelle | MOREIRA Elodie | Professeur | | | |
| HADDOUCHE Ouiza | ATTAOUI Abdelatif | Professeur | | | |
| HAMMOUALI Mounir | DUMARCHE Gaëlle | Professeur | | | |
| LEROUGE Christophe | GUILLOT Capucine | Professeur | | | Visio |
| QUERNEL Ella | SAUNEUF Emilie | Professeur | | | Visio |
| REPRESENTANTS DES PERSONNELS ATOS | | | | | |
| TITULAIRES | | SUPPLEANTS | | | |
| GERNIDOS Laurent | | | | | |
| MULLER Elisabeth | | | | | |
| REPRESENTANTS DES PARENTS ELEVES | | | | | |
| TITULAIRES | | SUPPLEANTS | | | |
| GAONACH Isabelle | MALANDAIN Valérie | Parent d'élève | | | |
| CREMAS Morgane | CAUVIN Flore | Parent d'élève | | | Visio |
| GOULAY Christine | LECLERC Nathalie | Parent d'élève | | | |
| ZIANE MAMAR Madjoub | MASSON Aurélie | Parent d'élève | | | Excusée |
| BARRET Christine | MASSON Romuald | Parent d'élève | 17h30 | | Excusée |
| DUMESNIL Jérôme | | Parent d'élève | | | |
| REPRESENTANTS DES ELEVES | | | | | |
| TITULAIRES | | SUPPLEANTS | | | |
| HADJI Sayyid | KILIC Alysia | Elève de l'établissement | | | |
| RAHO Falya | CONSTANTIN Fénéline | Elève de l'établissement | | | Visio |

Présidence : M. VAUCEL

Secrétariat : M VEILLOT

Membres absents excusés : Florence THIBAUDEAU RAINOT, M. MIRGAINE (personne qualifiée, non votant), Mme MULLER Elisabeth

Membres absents : .

Membres présents physiquement : Mme MILLET, M. VAUCEL, M. VEILLOT, Mme DELAHAYE Marie Christine, Mme EL KETTANI Isabelle, M HAMMOUALI Mounir, M GERNIDOS Laurent, Mme BARRET Christine, Mme LEGRAND Christiana (non votante).

Membres présents en visio-conférence : M DAVOINE Jérémy, Mme GUILLOT Capucine, Mme QUERNEL Ella, Mme CREMAS Morgane (à partir de 18h20), Mle CONSTANTIN Fénéline

Quorum : atteint avec 12 (minimum 12) membres à l'ouverture de séance en présentiel et distanciel.

Séance ouverte à 18h03

Séance close à 19 h 35

| N° et nature des questions traitées | Nombre de feuillets | Réservé à l'autorité de contrôle |
|--|---------------------|----------------------------------|
| I - Conseil d'administration II – Affaires relatives au fonctionnement de l'EPL III - Affaires financières IV – Questions diverses V - Annexes | | |
| Total des feuillets | | |

Le Président,



Le secrétaire de séance



Convocation le : 22 mars 2021

Transmis par l'application **Dém'Act** (Dématérialisation des actes des EPLE)

Le : 12 avril 2021

Membres du CA : 22

A

Quorum : 12

- M. le Recteur – DAJEC1
- Monsieur le Président du Conseil Général

| I – CONSEIL D'ADMINISTRATION | <i>Réservé à l'autorité de contrôle</i> |
|--|---|
| <p>Le conseil d'administration du collège Henri Wallon au Havre s'est réuni le jeudi 8 avril 2021, en salle du Conseil, sous la présidence de M. VAUCEL, Principal.</p> <p>Le quorum étant atteint avec 12 membres en présentiel et distanciel compte-tenu du contexte sanitaire. Le Conseil d'Administration peut donc siéger valablement, la séance est ouverte à 18 h 03.</p> <p>M le président déplore que, de nouveau, aucun représentant des collectivités ne soit présent : il espère que cela ne témoigne pas d'un manque d'intérêt pour la vie de l'EPLÉ.</p> <p>M le président précise que parallèlement M VEILLOT assurera une prise de notes pour assurer le suivi des débats.</p> <p>M VEILLOT assure comme toujours le secrétariat de séance avec brio.</p> <p>M. Le Président ouvre la séance en saluant les membres du conseil d'administration.</p> <p>1. <u>Approbation du procès-verbal précédent :</u></p> <p>M. le Président soumet à l'approbation des membres le compte rendu du Conseil d'Administration du 4 février 2021.</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12 / 12</p> <p>2. <u>Modification de l'ordre du jour</u></p> <p>M. Le Président informe les membres du conseil d'administration qu'il souhaite apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :</p> <p>Dans les affaires relatives au fonctionnement de l'EPLÉ :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ajout de la participation à l'enquête de climat scolaire ;- Ajout du bilan de l'exercice PPMS ;- Ajout du projet de plaque commémorative ;- Ajout de l'information relative à la gestion des clés dans l'établissement. <p>M. le Président soumet à l'approbation des membres le compte rendu du Conseil d'Administration les modifications de l'ordre du jour.</p> | |

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12 / 12

L'ordre du jour modifié de la présente séance est adopté comme suit :

I. Conseil d'administration

1- Approbation du procès-verbal du 4 février 2021.

2- Approbation de l'ordre du jour

II. Affaires relatives au fonctionnement de l'EPLÉ

3- Projet de vidéo-surveillance.

4- Participation à l'enquête de climat scolaire.

5- Bilan de l'exercice PPMS

6- Projet de plaque commémorative

7- Information sur le processus de gestion des clés dans l'établissement.

8- Rapport d'auto-évaluation de l'établissement

III. Affaires financières

9- DBM pour information 2020 et 2021.

10- Compte financier 2020.

11- Prélèvement sur fond de réserve.

12- Conventions et contrats

13- Autres affaires financières.

V - Questions diverses

| | |
|---|--|
| <p>3. Projet de vidéo-surveillance.</p> <p>M. le président présente aux membres du conseil le projet de vidéo surveillance et ses finalités.</p> <p>Il prend appui sur le croquis joint élaboré avec l'entreprise chargée d'établir un premier devis.</p> <p>➤ Mme Cremas (parent d'élève) rejoint le CA en visio conférence à 18h20</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>Mme la Gestionnaire demande pourquoi la Vie scolaire ne sera pas dotée d'un écran. M le président évoque le risque de dérive si des personnels ayant moins de responsabilités ont accès à de la vidéo en temps réel.</p> <p>Les représentants des personnels trouveraient cependant cela cohérent avec la possibilité de déclencher l'alerte intrusion pour les AED. M le Président en convient, du moment que seul le visionnage est possible, sans consultation d'enregistrement.</p> <p>M le président soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration l'installation d'un système de vidéosurveillance ayant vocation à permettre un contrôle visuel de tous les accès et les abords de l'établissement, possiblement consulter les archives pour les membres de direction et exercer un effet dissuasif.</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</p> <p>4. Participation à l'enquête de climat scolaire.</p> <p>M. le Président présente les scores de participation à l'enquête de climat scolaire menée en mars 2021 en fonction des catégories :</p> <ul style="list-style-type: none">-Elevés : 251-Personnels : 38-Parents : 41 <p>Ces très bons résultats illustrent l'intérêt suscité par cette démarche mais à ce jour nous ne disposons pas des retours qualitatifs. Ils seront communiqués dans le cadre du prochain CA.</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>La dernière enquête, datée de 2012, s'était adressée exclusivement aux élèves et sur une entrée plus sécuritaire.</p> <p>5. Bilan de l'exercice PPMS</p> <p>M. le Président expose les résultats du dernier exercice PPMS en prenant appui sur le diaporama joint au procès-verbal.</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>La vétusté de nombreux stores est telle que, lors de tout incident ou exercice, quelques-uns restent bloqués en position ouverte ; ça reste une fragilité.</p> <p>6. Projet de plaque commémorative.</p> | <p><i>Réservé à l'autorité de contrôle</i></p> <p><i>Acte 41</i></p> |
|---|--|

M. le Président cède la parole à Mesdames Delahaye et El Kettani chargées de porter une demande auprès des représentants de la communauté éducative.

Commentaires/ débat :

Les collègues expliquent qu'il s'agit de rendre un hommage à Mme Doré, une ancienne enseignante de technologie du collège, récemment décédée, qui s'était vu offrir un olivier pour son départ à la retraite : il s'agit de l'olivier situé sous la fenêtre du bureau du Principal, lieu envisagé pour déposer la petite plaque commémorative.

Il est envisagé de fabriquer cette plaque commémorative au sein de l'établissement.

7. Information sur le processus de gestion des clés dans l'établissement.

Les consignes du PPMS Incendie et du PPMS Alerte-Intrusion sont en contradiction s'agissant de verrouiller les portes de séparation entre deux salles contigües. Les pompiers en charge de la sécurité nous ont confirmé que ces portes seront donc verrouillées par des boutons, sans clé. La réponse attestant cette position est jointe au procès-verbal.

Commentaires/ débat :

8. Processus d'auto-évaluation de l'établissement.

Monsieur le Président rappelle la démarche mise en œuvre au sein de l'établissement depuis la rentrée 2019. Il rappelle que la démarche d'évaluation de l'établissement (qui s'inscrit dans le cadre plus large de l'évaluation des politiques publiques) a été engagée en mars 2021 avec une participation active et constructive de tous les acteurs. La phase d'évaluation externe prévue à la fin du mois d'avril ne pourra pas être menée comme prévu mais sera probablement reportée au 3^{ème} trimestre. Il donne les grands axes du rapport qui a été transmis aux membres du CA avant la réunion du conseil.

Commentaires/ débat :

Les représentants des personnels évoquent que ce contexte retarde aussi l'élaboration de notre document unique.

| III – AFFAIRES FINANCIERES | <i>Réservé à l'autorité de contrôle</i> |
|---|---|
| <p>9. Compte financier 2020.</p> <p>Monsieur le président, ordonnateur de l'EPLÉ, remercie madame l'adjointe gestionnaire pour le travail accompli pour cette année budgétaire et lui cède la parole afin qu'elle présente le compte financier</p> <p>Il précise que Mme Lénice, agent comptable de l'établissement, n'a pas pu se déplacer et la connexion à distance n'a été pas établie compte-tenu du contexte particulièrement dégradé. Mme Millet présente donc le compte-financier à l'aide du diaporama.</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>Les membres du Conseil d'administration s'interrogent sur le déficit du service général alors que le bâtiment d'enseignement a été fermé suite au confinement du printemps 2020. Concernant le rapport de l'agent comptable, les données transmises soulèvent des questionnements relatifs à l'évolution des besoins en fonds de roulement et de la trésorerie sur la période comprise entre 2016 et 2020. De même, il est précisé que l'augmentation du taux de recouvrement à 19,52% reflète juste du non versement des aides accordées par le Conseil Départemental aux demi-pensionnaires à la date du 31 décembre 2019.</p> <p>et l'évolution de M le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration l'adoption du compte financier 2020</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</p> <p>M le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration l'affectation des résultats du compte financier de l'exercice 2020 comme suit :</p> <p>Résultat négatif de l'exercice 2020 : - 3657.21€ Service général : - 3686.26 € Service restauration : + 29.05 €</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</p> <p>10. Contrats et conventions.</p> <ul style="list-style-type: none">- GIFEC : Monsieur le président informe les membres du conseil d'administration qu'il procédera à la signature du contrat d'entretien préventif des matériels de cuisson pour un montant de 660.00€ TTC avec l'entreprise GIFEC. <p>Il sollicite l'autorisation des membres du conseil pour signer le contrat d'entretien.</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</p> | <p><i>Acte 38</i></p> <p><i>Acte 39</i></p> <p><i>Acte 36</i></p> |

- Ecole Ouverte : Monsieur le Président sollicite l'autorisation de signer les conventions permettant la perception des fonds attribués à l'établissement dans le cadre de ce projet.

Acte 43

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13

11. Prélèvements sur Fonds de réserve.

Suite au vote favorable des membres du CA concernant le compte financier 2020, M le Président demande aux membres de l'autoriser à procéder au prélèvement de 8100.00 € afin d'augmenter les lignes budgétaires de l'affranchissement (+2600.00€), de la maintenance (+2000.00€), du linge et produits d'entretien (+2000.00€) et l'achat de deux écrans et un PC portable (1500.00€) pour les services administratifs et la Vie scolaire de l'établissement.

Acte 40

Commentaires/ débat :

M le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration l'autorisation de procéder au prélèvement et d'établir la DBM correspondante pour vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13

11. Décisions Budgétaires Modificatives (pour information et pour vote)

EXERCICE 2020 - DBM POUR INFORMATION

N° 9 : Ajustement des bourses (+4752.48€)

EXERCICE 2021 - DBM POUR INFORMATION

- N°2 : Inscription des crédits CITED : Eloquence (10000€), Outiller les professionnels (908.62€), Mini-entreprises (15000.00€) et Outiller les professionnels 2 (15000.00€)
- N°3 : Inscription des reliquats Parcours Citoyens : 184.00€
- N°4 : Inscription de l'ACRI 2021 / 4000.00€
- N°5 : Rectificatif compte ACRI 2021 suite erreur (-4000.00€) inscrit sur ligne budgétaire d'une commune, puis (+4000.00€) sur ligne du Département

EXERCICE 2021 - DBM POUR VOTE

- N°6 : Prélèvement sur les fonds de réserve de 8100.00€ (2000€ pour la maintenance, 2000.00€ pour linge et produits d'entretien, 2600.00€ affranchissement, 1500.00€ pour l'achat de deux écrans et un pc portable)

Acte 40

M le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration l'autorisation de procéder à la DBM correspondante pour vote.

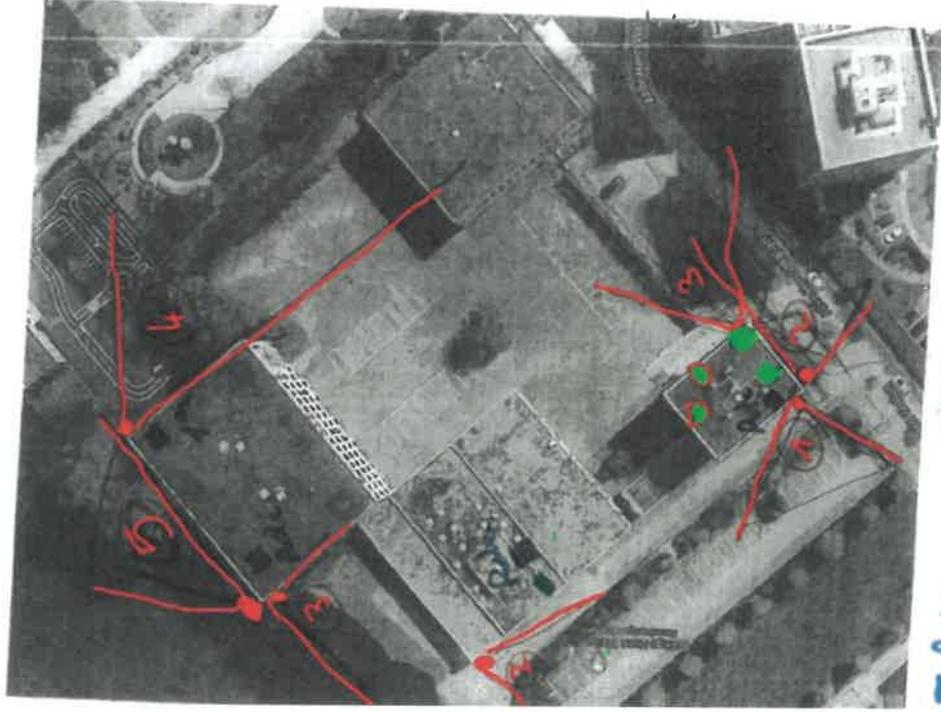
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13

| | |
|--|-----------------------|
| <p>- N°7 : Virement entre service VE vers OPC pour un montant de 2895.20€ achat cité éducative</p> <p>M le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration l'autorisation de procéder à la DBM correspondante pour vote.</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</p> | <p><i>Acte 37</i></p> |
| <p>12. Autres affaires financières.</p> <p>M le Président demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser à prendre en charge les repas des élèves ayant participé au Concours de Nouvelles à hauteur des dépenses. Pour les élèves boursiers, l'aide sera prise en charge par les fonds sociaux, concernant les élèves non boursiers, les montants seront pris en charge sur 13EAC (reliquat de l'Education Artistique et Culturelle)</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</p> <p>M le Président demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser à transférer aux établissements Descartes et Moulin, les montants nécessaires à l'achat de matériels immobilisables qui seront ainsi immobilisés dans les établissements acheteurs du matériel. Ce montant s'élève – pour chaque établissement – à 13017.24€ TTC.</p> <p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13/ 13</p> | <p><i>Acte 42</i></p> |

| | |
|--|--|
| <p>V – QUESTIONS DIVERSES</p> | <p><i>Réservé à l'autorité de contrôle</i></p> |
| <p>Pas de question déposée mais les représentants des parents souhaitent tout de même intervenir :</p> | |

Fin du conseil d'administration à 19h35.

Projet de vidéo-surveillance.



Erans.

baier.

Conices.

Retour d'expérience

PPMS n°2

Mercredi 23 mars 2021

Nature de l'exercice

Scénario : Une tempête est signalée par les services météorologiques accompagnée de vents violents et possibles averses de grêle.

Objectifs : **Se mettre en sécurité dans les locaux (EPS) / se protéger / poursuivre les cours.**

Situation particulière durant l'exercice :

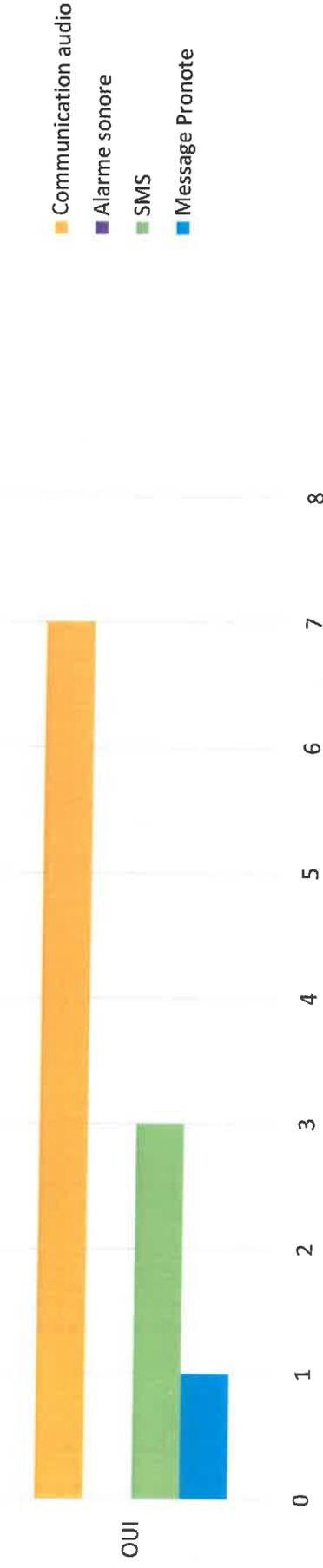
Aucun facteur aggravant n'a été introduit lors de cet exercice,

Communication des fiches d'évaluation de l'exercice :

8 fiches renseignées ont été retournées dans les délais sur les 10 distribuées.

Evaluation : l'alerte

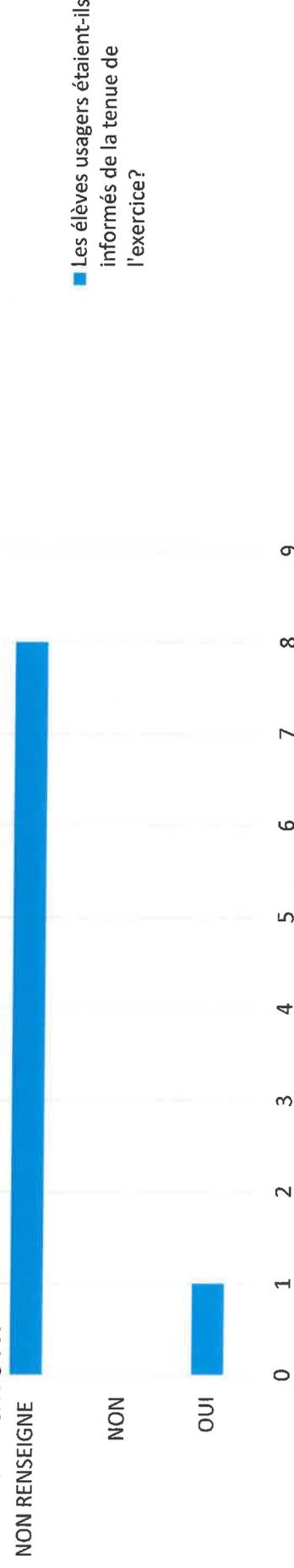
Dispositif : Trois canaux d'alerte sont utilisés (Pronote, SMS, sonnerie de début et de fin de récréation).



La communication par haut parleur a été priorisée au détriment de l'alerte PPMS qui présentait un fort risque de confusion avec le plan "alerte attentat".

Evaluation : Information des usagers

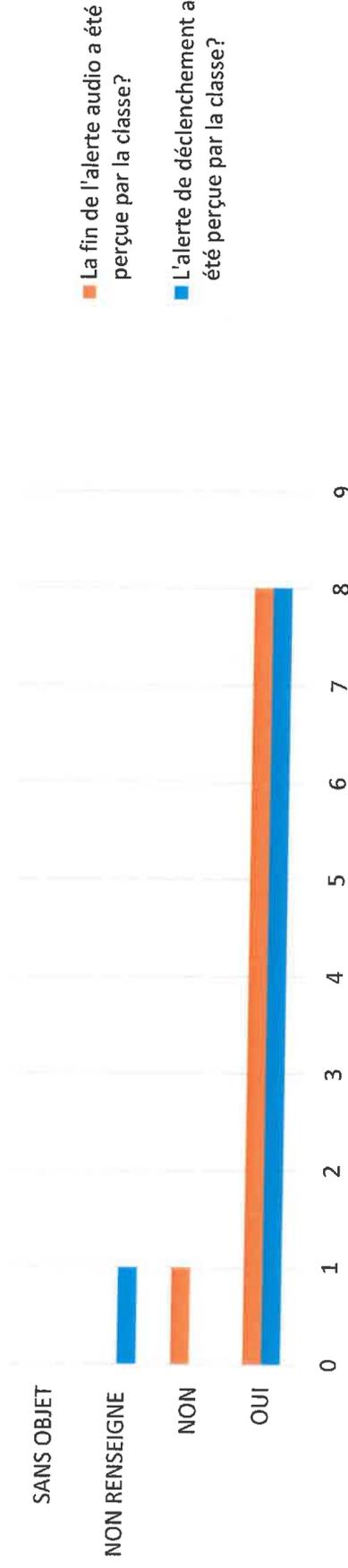
Dispositif : Les élèves et leurs parents ont été informés par la page d'accueil de l'ENT, un message dans le carnet de correspondance. Les personnels ont été informés via Pronote et l'infoWallon.



Les fiches retour ont été peu renseignées pour cet axe.

Evaluation : Perception de l'alerte

Dispositif : Déclenchement de l'alerte à l'heure prévue par les 3 canaux.



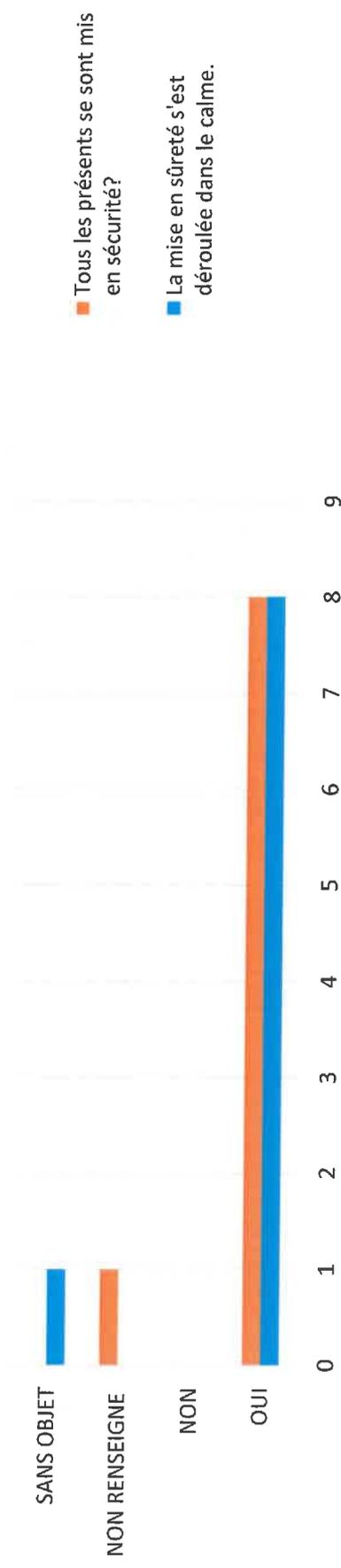
L'alerte a été perçue par tous les usagers. L'intervention des AED dans toutes les classes pour vérifier le respect des consignes participe de cette bonne perception. La fin du signal n'était pas perceptible au niveau du service de restauration.

Evaluation : Application des consignes générales

Dispositif : Se mettre à l'abri ; Veiller à sa propre sécurité et celle d'autrui ;

Respecter les règles de mise en sureté (fermer les portes, obstruer les accès, allumer les lumières, baisser les rideaux au rez-de-chaussée et dans.

Attendre le signal de fin d'exercice.



Les consignes ont été respectées hormis sur au niveau du service **medico-social**

Bilan et perspectives.

- L'ensemble des consignes PPMS est mis en œuvre dans l'établissement.
- Les usagers ont intégré les consignes et les appliquent.
- La mise en situation révèle cependant quelques points de fragilité (fermeture des accès et des volets au niveau de la salle des professeurs, nécessité d'appliquer les consignes dans l'ensemble des services, deux volets roulants abîmés).

Perspectives :

- Rappeler la nécessité pour tous les membres de l'équipe éducative de mettre en œuvre les règles du PPMS (à prendre en compte dans la préparation des agendas, rdv...)
- Procéder au signalement des volets abîmés pour assurer une mise en sûreté satisfaisante (les problèmes techniques constatés doivent être consignés dans le cahier des travaux à l'accueil).

RE: QUESTIONNEMENT

Sujet : RE: QUESTIONNEMENT

De : Sebastien PRIGENT <sebastien.prigent@sdis76.fr>

Date : 26/03/2021 à 09:23

Pour : Intendance Collège Henri Wallon <int.0762127z@ac-rouen.fr>

Copie à : groupement AGAJ <groupementAGAJ@sdis76.fr>, LOZANO Bruno <bruno.lozano@sdis76.fr>, RONDEAU Jean Pierre <jean-pierre.rondeau@sdis76.fr>

Bonjour,

Suite à votre question, voici les éléments de réponse :

les portes d'interclasses dans les établissements scolaires sont comptabilisées comme des dégagements normaux au titre de l'article CO 38 de l'arrêté du 25 juin 1980, dès lors que l'effectif accueilli dans ces salles de classe est supérieur à 19 personnes.

A ce titre, elles doivent être manœuvrables et accessibles en tout temps : un bouton moleté est en effet un élément pertinent répondant à ces critères.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur la vacuité de ces dégagements : bien souvent, le bureau de l'enseignant est positionné derrière ces portes.

A votre disposition

Cordialement

logo_sdis76 **Lieutenant Sébastien PRIGENT**
Service PREVENTION OUEST - ERP

Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime
6, rue du Sergent Goubin
76610 Le Havre

Tél. : 02 32 74 55 85

Fax : 02 35 56 11 40

<http://www.sdis76.fr/>

logo_recyclez N'imprimez ce courriel que si vous en avez besoin

De : RONDEAU Jean Pierre <jean-pierre.rondeau@sdis76.fr>

Envoyé : vendredi 26 mars 2021 09:12

À : Intendance Collège Henri Wallon <int.0762127z@ac-rouen.fr>

Cc : Sebastien PRIGENT <sebastien.prigent@sdis76.fr>; groupement AGAJ <groupementAGAJ@sdis76.fr>

Objet : RE: QUESTIONNEMENT

Bonjour,

Suite à la réception du message ci-dessous, je vous informe que je ne suis pas en mesure de lire son contenu. Je vous invite à formuler la question dans le corps du message, et ce directement au Lieutenant Sébastien Prigent, préventionniste en charge de votre établissement.

Respectueusement.



Commandant Jean-Pierre RONDEAU
Adjoint à la cheffe de groupement prévention
Chef du service de la coordination des territoires centre et ouest



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège HENRI WALLON
LE HAVRE

Rapport d'auto-évaluation

Mars 2021

1 Méthode retenue pour l'auto-évaluation.

1.1 Acteurs impliqués dans l'auto-évaluation : Tous les membres de la communauté ont été associés à cette réflexion dans trois cadres différents :

- un comité de pilotage de l'auto-évaluation qui concerne 20 membres de l'équipe éducative pluridisciplinaire (Assistants, agents, personnels administratifs, personnel médico-social, enseignants) Les représentants des personnels ont été positionnés préférentiellement sur ce comité avec ouverture aux personnels volontaires.

Ce comité s'est réuni le 11 mars 2021, entre 13h30 et 17h00 sous forme de Word café composé de quatre ateliers traitant chacun les thématiques propres à chacun des domaines de l'auto-évaluation.

- un groupe de travail de représentants des parents : constitué de six parents (limitation imposée par les contraintes sanitaires et volonté de participer en présentiel à un temps différent de celui des personnels). Ce temps de travail a été mené le lundi 29 mars de 17h à 20h.

- un groupe composé des représentants des délégués élèves dans le cadre des travaux du conseil de Vie Collégienne. Le CVC s'est réuni le lundi 22 mars de 8h00 à 10h00 en quatre ateliers de quatre délégués, chacun étant chargé de représenter un niveau. Chaque atelier étant fixe avec une animation assurée par un adulte chargé également de la prise de notes.

1.2 Calendrier retenu : La démarche d'auto-évaluation s'inscrit naturellement dans une structure de calendrier établie depuis la rentrée 2019. Malgré la prise de connaissance tardive de ce projet, le calendrier prévisionnel annuel prévoyait un premier conseil pédagogique consacré au bilan des projets inscrits au projet d'établissement la première semaine du mois de mars.

Ce premier temps d'échange mené en modalité mixte (présentielle et distancielle) compte-tenu du contexte sanitaire a permis d'échanger avec les membres de la communauté éducative des différents indicateurs questionnés chaque année depuis deux ans pour éclairer les décisions du conseil pédagogique (données de la DESP, APAE, résultats aux évaluations et données internes).

Par la suite, les phases d'auto-évaluation ont été menées avec tous les acteurs entre le 11 et le 29 mars 2021.

La phase d'évaluation externe prévue à la fin du mois d'avril a vocation à alimenter les réflexions portées dans le cadre d'un conseil pédagogique consacré à l'ajustement du projet d'établissement et la validation des fiches actions déposées par les membres de la communauté éducative.

Ce rapport a été soumis aux représentants des professeurs en présentiel et des parents en distanciel afin d'en valider le contenu.

2 Synthèse des analyses par grands domaines :

2.1 Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

De manière globale, la situation de l'établissement évolue positivement sur différents plans.

Les effectifs ont tendance à croître ou se maintiennent depuis plusieurs années après une phase de perte d'effectifs régulière. Cependant, la forte augmentation des effectifs de 6^{ème} cette année est soulignée pour son effet délétère sur le suivi individuel des élèves.

Parallèlement, les résultats des évaluations 6^{ème}, les suivis de cohorte et les résultats de l'orientation révèlent des résultats positifs bien qu'encore inférieurs aux moyennes académiques et dans la tranche basse de l'éducation prioritaire.

A ce titre, la communication des résultats indicateurs notamment des évaluations nationales à l'entrée en 6^{ème} est appréciée surtout en mathématiques même si les scores demeurent faibles. L'amélioration des résultats des orientations post 3 et des poursuites d'études est positive même si l'établissement se situe bien en deçà des moyennes académiques. Les enseignants ont également apprécié l'envoi des résultats du suivi de cohorte des ex-3^{ème} pour prendre conscience du devenir de leurs élèves et percevoir l'amélioration des tendances.

Les élèves ont le sentiment que l'offre de formation du collège est riche et satisfaisante. Les représentants des niveaux 4^{ème} et 3^{ème} sont très bien informés des possibilités d'orientation mais ces éléments sont totalement étrangers aux plus petits niveaux. Ils ont conscience d'accueillir au sein des classes quelques situations qui relèveraient d'une offre de formation adaptée. Une dynamique positive est notée par les acteurs qui participent à la diversification de l'offre (Latin, Bilangue, Cadets de la sécurité civile, Parcours d'éducation artistique, CIA, Web radio, Ecole ouverte... en lien avec les projets de réseau). La définition d'effectifs minimums a permis d'engager la démarche ayant mené à une très nette augmentation des effectifs de bilangue.

La **politique d'évaluation** (évaluation chiffrée et explicitée par des compétence alimentant le LSU) en plus des devoirs communs a permis un gain qualitatif et une plus grande motivation des élèves. De nombreuses « expérimentations » sont menées dans ce sens mais demeurent limitées à un ou un groupe d'enseignants, l'étape suivante consisterait à recenser les pratiques innovantes et les mutualiser ce qui n'est pas ou peu le cas actuellement.

Les délégués élèves signalent qu'ils donnent du sens aux devoirs communs qui sont plus motivants et certains sont un peu stressés lorsque la période se profile mais c'est, précisent-ils, « un bon stress ». L'évaluation mixte (notée et explicitée par compétences) est appréciée. Ils apprécient d'identifier leurs fragilités et au contraire font le lien avec

les besoins en remédiation même si celle-ci est vécue comme une punition puisque cela implique de rester au collège. Au contraire, la Mini-entreprise ou les Cadets de la sécurité civile ne sont pas assimilés à une punition puisqu'ils relèvent d'un choix formulé par l'élève qui a fait acte de candidature.

En matière d'accompagnement, la soutenance orale de stage a été très appréciée par nos élèves qui découvrent un exercice déstabilisant pour bon nombre d'entre-eux mais ils jugent avoir été bien préparés par leur professeur tuteur.

Le nombre et la diversité des personnels impliqués dans les **devoirs faits** a fortement progressé cette année ce à quoi les représentants des parents sont sensibles. Une formation commune aux enjeux, aux postures et aux attentes serait utile tout comme la nécessité de limiter la taille des effectifs de devoirs et la définition d'un protocole plus précis. *Les élèves ajoutent qu'ils préfèrent l'accompagnement d'un enseignant en devoirs faits et apprécient davantage la remédiation car ils ont l'impression de bien progresser. Cet effet est plus marqué sur les niveaux de fin du cycle 4.* La **participation des Assistants Pédagogiques aux cours** pour l'accompagnement des élèves en difficulté est également identifiée comme un levier essentiel pour les représentants des parents d'élèves. L'ajout des AP dans Pronote afin de donner de la visibilité aux ressources disponibles participe de cette démarche mais n'a pas pleinement abouti.

Concernant les parcours des élèves, les **conseils de classe** en présence des parents sont identifiés comme un levier essentiel au bon fonctionnement de la phase d'orientation post 3^{ème}. Les actions portées dans le cadre du parcours avenir à partir de la 4^{ème} jusqu'en fin de 3^{ème} y participent grandement.

Cependant, les représentants des parents déplorent que la **liaison avec le lycée** ou plus exactement les lycées se révèle trop fragile (puisque la carte scolaire ouverte à tous les établissements sauf un complexifie grandement de possibles passerelles). Une liaison active favoriserait une pleine réussite des élèves en voie générale notamment dans les matières littéraires.

La **première crise sanitaire** a été le révélateur d'une communication solide sur l'ENT puisque le taux de connexion a quadruplé durablement au-delà d'un contexte de crise. Une très forte remobilisation des équipes a permis de maintenir une continuité satisfaisante par le prêt de tablettes, impression de cours au format papier et présence permanente de personnels au collège durant le confinement. *Les élèves confirment avoir grandement apprécié l'ensemble des aides proposées durant cette période difficile.* Les représentants de parents d'élèves notent une gestion satisfaisante des deux premiers confinements par tous les membres de l'équipe éducative qui ont assuré une présence effective via tous les outils à disposition et également un accueil physique pendant les périodes de fermeture afin d'assurer une continuité pédagogique effective. Le deuxième confinement durant lequel de nombreux agents ont été mis en arrêt a vu une adaptation des capacités d'accueil de l'établissement dans le respect du protocole sanitaire en concertation étroite avec les représentants des parents afin de concilier les impératifs sécurité et de poursuite des enseignements malgré un contexte très contraint.

L'**offre culturelle** portée dans le cadre d'une résidence d'artistes est considérée comme essentielle et de grande qualité. Cependant, des fragilités sont relevées concernant les pratiques musicales et artistiques (théâtre, arts plastiques, cinéma) qui devraient être menées à l'année au sein de « clubs » portés dans l'établissement.

2.2 La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

Globalement les élèves se sentent en sécurité dans le collège et aux abords immédiats. Ils précisent que l'enquête de climat scolaire permettra de disposer d'un ressenti général. Ils jugent que le règlement est bien respecté pour les « choses importantes » mais pas pour celles qui le sont moins (chewing-gum et port du jeans à trous). Ce ressenti n'est pas partagé des représentants des parents inquiets des fragilités relevées lors des exercices de mise en sûreté notamment les dysfonctionnements du portail d'accès et de l'impossibilité de verrouiller certaines salles pour ce qui concerne les risques d'intrusion. Les représentants des élèves signalent qu'ils se sentent en sécurité dans l'établissement et à ses abords parce qu'« ils connaissent tout le monde dans le quartier ». La crise sanitaire de l'année précédent a été mal vécue par bon nombre d'entre-eux. Ils sont satisfaits de pouvoir fréquenter le collège même si le port du masque et le protocole sanitaire en général sont assez pesants.

Le climat scolaire dans et aux abords de l'établissement est également qualifié de serein par les parents qui précisent que les conflits se règlent « plus loin dans le quartier ». Cette remarque impliquerait d'ouvrir les formations de médiation par les pairs initiées dans l'établissement aux acteurs associatifs afin d'impliquer les parents d'élèves dans un cadre beaucoup plus large que celui de l'établissement.

Tous les acteurs rappellent unanimement l'importance des séjours et des sorties pour favoriser la cohésion du groupe et plus généralement l'amélioration du climat scolaire.

Les actions visant l'**accompagnement des élèves** fragiles (fiches de suivi, tutorats simples puis renforcés) sont soulignées comme des outils participant de l'amélioration du climat scolaire. La faiblesse des offres portées par le Foyer est soulignée faute de moyens financiers et d'implication des personnels dans la vie de l'association (en réalité le foyer dispose de crédits conséquents mais le manque d'implication des membres de la communauté éducative limite son efficacité). *Les élèves, eux aussi, soulignent l'intérêt du tutorat qui constitue une aide réelle pour bien comprendre les choses et disposer d'un adulte avec qui parler.*

Les familles se sentent bien accompagnées par les services sociaux et de santé et administratifs, dans l'accès au numériques ou les démarches mais il serait utile d'élargir ces aides à l'accès des jeunes élèves aux soins de l'hygiène intime qui peut se révéler problématique.

La situation fragile du **service de restauration** est soulignée du fait des très faibles effectifs de rationnaires malgré nombre de commensaux important. Les actions visant le développement de clubs sur le temps de la pause déjeuner afin de capter de nouveaux élèves à un impact limité. *Nos représentants élèves qui ont pu découvrir le service de restauration ont été agréablement surpris par la qualité des repas servis tout comme l'accueil bienveillant des personnels.*

Sur le plan des locaux une fragilité est notée concernant l'**insonorisation** de l'infirmierie et le bureau de l'assistance sociale ce qui se révèle très problématique pour assurer un niveau de confidentialité satisfaisant des échanges. Cette fragilité des bâtiments est relevée à différentes occasions *mais nos élèves apprécient le bâti et la cour de récréation qu'ils jugent agréable et spacieuse.* Divers aménagements et pistes sont proposés (disposer d'abris pour vélos, disposer de jeux collectifs pendant les récréations, impliquer les adultes dans la participation au cross du collège) en vue de l'amélioration de la vie au collège.

2.3 Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

Les membres de l'équipe pédagogique apprécient la volonté d'associer les équipes à l'**élaboration des fiches actions chaque année visant la mise en œuvre du projet d'établissement et les représentants des parents** souhaiteraient être associés à cette tâche. Cependant, ils déplorent le manque d'association à l'élaboration du projet et l'absence de Comité de Pilotage chargé d'ajuster le projet d'établissement au contexte. Une volonté d'évaluer l'efficacité des actions est relevée mais les critères n'ont pas été mis en commun et la diffusion des résultats aux équipes n'est pas suffisante. L'évaluation chiffrée ne doit pas non plus conduire mécaniquement à la mise en cause d'un projet et doit être questionnée qualitativement par les porteurs.

Les différentes **instances** connaissent des dynamiques diverses. Le fonctionnement du Conseil d'Administration est jugé positivement mais l'absence systématique des représentants des collectivités est déplorée. Le fonctionnement du conseil pédagogique est également jugé positivement mais sa composition exacte n'est pas suffisamment explicite pour l'ensemble des personnels. Un prévisionnel des membres conviés ou convoqués aux réunions serait apprécié.

Le CVC, le CESC, la CHS et une possible commission de menus sont identifiés comme trop peu actifs. La définition d'un calendrier prévisionnel et l'attribution de budgets plus conséquents pour le CVC et le CESC seraient des leviers utiles à leur développement. Les modalités de communication des décisions des conseils de discipline et commissions éducatives sont questionnées. Les comptes-rendus des commissions éducatives et des conseils ne sont pas diffusés (ils n'ont pas vocation à l'être) mais la décision est diffusée sur Pronote.

Les **projets particuliers** sont effectifs au sein de l'établissement (Cadets de la sécurité civile, CIA, mini-entreprises Parcours d'excellence) et participent à son bon fonctionnement. Les représentants des parents ajoutent même qu'il s'agit là d'un élément essentiel à la motivation des élèves à s'investir dans la scolarité et vivre pleinement une relation de qualité avec les personnels éducatifs ce qui participe de l'objectif de promotion sociale et d'ouverture du quartier. Le budget consacré est conséquent en termes de moyens humains (IMP, HSE) et mise à disposition d'Assistants pédagogiques tout comme les moyens financiers. Un retour sur les ressentis des élèves serait très utile à leur évaluation et le nombre de candidats constitue un bon indicateur.

La participation des **parents** dans les instances est jugée positivement mais ils ne sont pas représentés le jour de l'auto-évaluation de l'établissement (c'est un choix de leur part). Cette **polarisation de la représentation des parents** (quelques parents très investis et une grande majorité peu mobilisable) pourrait être dépassée en interrogeant les modalités d'accueil existantes. La mise en place de cafés des parents ou de goûters thématiques est avancée comme axe de travail pour les années à venir afin de faciliter l'émergence d'un dialogue de qualité.

L'**ENT** fonctionne bien pour ce qui concerne les informations relatives au fonctionnement du collège mais les modalités de communication doivent être précisées à chaque rentrée scolaire. Une proposition d'Infowallon porté « vers l'extérieur » est formulée avec le support du club média et gérée par le responsable de la communication externe. Le nombre de numéros en sera un bon indicateur. *Les élèves précisent qu'ils utilisent quotidiennement Pronote et apprécient les informations de l'ENT. Les nouveaux venus en 6^{ème} ont été déroutés au début par cette nouvelle modalité de communication qu'ils ne connaissent pas et de manière générale, ils relèvent que leurs parents ne savent pas utiliser ni Pronote, ni l'ENT. Cette validation des choix sur le « tout numérique » est*

partagée par les représentants des parents suite aux crises sanitaires qui ont nécessité des modalités de communication d'une grande réactivité avec une prise en compte de leurs remarques et questionnements. La communication de crise gérée par une association des canaux sms / ENT / affichage extérieur est jugée efficace et adaptée au contexte sachant qu'un effort a été mené pour accompagner les familles non équipées et/ou non formées aux usages.

Sur le plan des ressources humaines, les bilans de mi-parcours et les lettres de missions pour les très nombreux AED et AP ont permis de clarifier les fonctionnements. Les lettres de missions systématiques pour les attributions d'IMP participent également de cette démarche. Cependant les conditions d'accueil des nouveaux arrivants devraient être améliorées y compris dans la nature des documents remis à la rentrée.

Le protocole de **suivi des sanctions** est perfectible et un étagement des punitions et sanctions serait utile au bon fonctionnement de l'établissement. Cette perception est partagée par l'ensemble des acteurs (parents et élèves compris) mais elle soulève en creux la nécessité de rappeler le principe fondamental d'individualisation de la sanction dans la prise de décision.

La communication interne est jugée perfectible surtout en direction de personnels non enseignants. Les réunions par période avec les représentants du CA sont appréciées mais là encore, une prévision annuelle serait utile pour la pérennité de ces temps de travail.

La **gestion des risques** est jugée intéressante dans la communication des retours d'expérience mais l'absence d'amélioration par rapport aux préconisations émises questionne (remplacement du portail d'entrée et de la gestion des serrures dans l'ensemble de l'établissement).

Une remarque visant à entretenir un bon niveau de convivialité évoque la possibilité d'un rétablissement de l'autorisation à consommer de l'alcool lors des repas pour les personnels à des moments festifs...

2.4 L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

L'établissement dispose d'une bonne ouverture sur son environnement dans le cadre des projets impliquant des partenaires extérieurs (monde associatif, entreprise, acteurs locaux pompiers...). Le dispositif de jumelage est identifié comme un pivot des actions menées dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Un partenariat privilégié est proposé pour la mise en œuvre de concertations délocalisées et un développement des offres de stage visant à développer le vaste champ des métiers du spectacle. La réduction de l'impact des actions menées par les intervenants extérieurs est également prise en compte pour veiller à sauvegarder les créneaux de bonne valeur pédagogique (le matin et en début d'après-midi).

La Médiation par les pairs portée par l'AROEVEN est identifiée comme un projet porteur alors qu'à ce stade seule une formation a été menée en direction des adultes impliqués dans ce projet. Il est précisé que la **Cité éducative** permet le financement des actions utiles à la vie de l'établissement. Les parents d'élèves se montrent très sensibles à la portée et aux enjeux de cette action en lien avec la question de la citoyenneté et la question essentielle du respect d'autrui et l'acceptation des différences. Ils apprécient les objectifs et la nature de ce projet dont les contours pourraient dépasser largement les limites de l'École et faire l'objet d'une diffusion auprès des parents dans un cadre qu'il reste à construire.

Toutes les actions menées (webradio, journées d'immersion dans les lycées, CIA, EPI vélo, secourisme) participent à la responsabilisation des élèves impactant positivement le climat de l'établissement ;

La **participation des parents** est très polarisée, entre un noyau de représentants très impliqués dans la vie de l'établissement et des parents difficiles à mobiliser lors des réunions parents / professeurs. Cependant les parents se déplacent en quasi-totalité lors des conseils de classe de 3^{ème} lorsqu'ils sont menés en petit comité. Les modalités de réunion doivent être questionnées et la mise en place d'une boîte aux lettres des parents est envisagée ... par les professeurs.

3 Synthèse générale d'appréciation de l'établissement dans son ensemble.

Le collège Henri Wallon, malgré ses caractéristiques scolaires et sociales fragiles bénéficie d'un climat scolaire de qualité résultant de la forte implication des différents acteurs.

Dans un contexte général déstabilisant, les **membres de l'équipe éducative se mobilisent** pour faire vivre le projet de réseau et le projet d'établissement qui donnent sens à nos actions.

Les moyens financiers et humains très conséquents attribués par le Rectorat, la collectivité locale de rattachement et nouvellement la Cité éducative participent de cette dynamique.

L'augmentation de deux divisions à la rentrée 2021 et la création d'une offre de formation plus riche et plus ambitieuse ont enclenché une **dynamique vertueuse** dans la confiance des acteurs en leur capacité à faire évoluer leur cadre d'intervention.

Cependant, **l'analyse des pratiques pédagogiques** nécessite d'être encore développée pour favoriser la différenciation et la prise en charge des élèves à besoins particuliers tout en assurant une pleine réussite de tous les élèves. La réflexion relative à l'évaluation, la définition des besoins et les mesures d'accompagnement doivent encore être approfondies tout en garantissant la cohérence des pratiques à l'échelle de l'établissement et du réseau. Les réflexions menées lors des Conseils pédagogiques permettent de porter un regard pragmatique sur la réalisation des axes du projet d'établissement et ainsi adapter aux besoins les ressources disponibles (marge d'autonomie de l'établissement, dotation d'Indemnités pour Missions Particulières, enveloppe d'HSE, formations REP, formations de proximité et académiques, crédits REP du Conseil départemental et crédits de la Cité éducative).

Trois axes ont été prioritaires dans le projet d'établissement :

- **AXE 1 : Adapter les pratiques aux besoins des élèves pour plus de réussite.**
- **AXE 2 : Favoriser l'ambition et la mobilité des élèves.**
- **AXE 3 : Renforcer les relations entre les acteurs impliqués dans la réussite des élèves.**

4 Tableau de synthèse de la stratégie mise en œuvre :

AXE 1 :

Ancrer des relations efficaces entre les acteurs au service de la réussite de chaque élève

| AXE 1 : Adapter les pratiques aux besoins des élèves pour plus de réussite. | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|---|---|---|
| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils, besoins en formations | Actions et propositions | Réalisation | | | |
| | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| OBJECTIF 1.1 : CONFORTER LA LIASON ÉCOLE/ COLLÈGE | Coordonner les pratiques éducatives entre écoles et collège. Mettre en cohérence les règlements intérieurs et les régimes. | | | Etablir un diagnostic de l'existant sur le réseau. | | | | |
| | Construire des curriculums pédagogiques et didactiques cohérents entre les écoles et le collège | | Projets communs en langues | | | | | |
| | | | Projets communs en français | [1,1,2] Développer la lecture pour tous | | | | |
| | | | Projets communs en mathématiques | [1,1,1] Renforcer l'enseignement des mathématiques | | | | |
| | Mise en cohérence des pratiques pédagogiques en mathématiques notamment. | | Formations communes | Journées sportives | | | | |
| | | | Mise en place d'un dispositif innovant et expérimental. | Mise en place d'un laboratoire et atelier de robotique | | | | |
| | | | Formations communes | [1,1,13] L'innovation en sciences | | | | |
| OBJECTIF 1.2 : DÉVELOPPER UNE PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE DANS LE CADRE DES COURS | Favoriser l'innovation pédagogique et sa mutualisation | | Mise en place d'un dispositif innovant ou expérimental. Formations communes | (parcours différenciés dans la classe) | | | | |
| | Valoriser les élèves par une approche pédagogique par compétences (en %) | Nombre de validations par compétences Alimentation du LSU au cours du cycle. | | Paramétrage de Pronote Communication des résultats aux élèves et aux familles sur les bulletins. | | | | |
| | Transmission des bilans de période du LSU aux familles | | Communication de la validation du socle depuis Pronote. | | | | | |
| | Coordonner les situations d'apprentissage par la pédagogie de projet dans et en dehors du cours | Diversité et qualité de l'offre, nombre d'heures/ élève, ressenti élève, impact sur les heures de cours. | | Résidence artistique | Apprendre le français, développer l'écrit hors temps de cours en lien avec la culture médiatique | | | |
| | | Nombre d'élèves concernés, nombre d'heures/ élève, qualité des projets | | CIA | Mettre en place le dispositif d'élargissement l'après-midi hors temps de cours. Favoriser l'adhésion des parents | | | |
| | Nombre de ½ journée/élève, qualité de l'offre | | Ecole Ouverte | Développer une offre de services aux projets | | | | |
| | Nombre d'élèves concernés, nombre d'heures/ élève, qualité des projets | | Club média, Mini-entreprise, Cadets de la sécurité civile, | Promouvoir de la formation des équipes éducatives, coordination du club média, annués de projets de classes, interventions sur l'École Ouverte | | | | |

AXE 1 : Adapter les pratiques aux besoins des élèves pour plus de réussite.

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils et besoins en formations | Actions et propositions | Mesures | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--|
| | | | | | 1 9 / 2 0 | 2 0 / 2 1 | 2 1 / 2 2 | 2 2 / 2 3 | 2 3 / 2 4 | |
| OBJECTIF 1.2 : DÉVELOPPER UNE PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE DANS LE CADRE DES COURS | Favoriser l'innovation pédagogique et sa mutualisation | | Mise en place d'un dispositif innovant ou expérimental. | | | | | | | |
| | Valoriser les élèves par une approche pédagogique par compétences (en pourcentages) | Nombre de validations par compétences Alimentation du LSU au cours du cycle. | | Paramétrage de Pronote Communication des résultats aux élèves et aux familles sur les bulletins. | | | | | | |
| | Transmission des bilans de période du LSU aux familles | | Communication de la validation du socle depuis Pronote. | | | | | | | |
| | Coordonner les situations d'apprentissage par la pédagogie de projet dans et en dehors du cours | Diversité et qualité de l'offre, nombre d'heures/élève, ressenti élève, impact sur les heures de cours. | | Résidence artistique | Pérenniser le dispositif, développer l'activité hors temps de cours, favoriser l'adhésion des élèves. | | | | | |
| | | Nombre d'élèves concernés, nombre d'heures/élève, qualité des projets | | CIA | Pérenniser le dispositif, développer l'activité hors temps de cours, favoriser l'adhésion des élèves. | | | | | |
| | | Nombre de % journées/élève, qualité de l'offre | | Ecole Ouverte | Développer une offre en lien avec les projets | | | | | |
| | | Nombre d'élèves concernés, nombre d'heures/élève, qualité des projets | | Club média Formations communes | Pérenniser le dispositif, établir des liens avec les lycées dans le cadre des basses, intégrer le projet scolaire positif aux autres niveaux? | | | | | |
| | | Mini-entreprise Formations communes | Pérenniser le dispositif, établir des liens avec les lycées dans le cadre des basses, intégrer le projet scolaire positif aux autres niveaux? | | | | | | | |
| | | Cadets de la sécurité civile, | Pérenniser le dispositif, assurer des échanges annuels de 20 élèves et de 20 heures d'activités, ouvrir aux autres niveaux? | | | | | | | |

AXE 1 : Adapter les pratiques aux besoins des élèves pour plus de réussite.

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils et besoins en formations | Actions et propositions | Mesures | | | | |
|--|--|--|--|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | | | | 1 9 / 2 0 | 2 0 / 2 1 | 2 1 / 2 2 | 2 2 / 2 3 | 2 3 / 2 4 |
| OBJECTIF 1.3 : DONNER DE LA COHÉRENCE AUX PRATIQUES DE REMÉDIATION | individualiser la pédagogie dans des cadres didactiques (avec l'Accompagnement personnalisé) en y impliquant les professeurs supplémentaires et Assistants Pédagogiques. | | PPRE, Accompagnement personnalisé, Remédiation | Devoirs communs [1,5,1] | | | | | |
| | | Implication des professeurs en Devoirs faits. Nombre de professeurs impliqués dans les Devoirs faits, ressenti élèves Implication des Assistants pédagogiques dans les devoirs faits. | Formations communes | Devoirs faits 1,3,1. (révision des besoins des élèves, besoins particuliers en Devoirs faits, formation des AP aux outils PPRE), interventions AP en classe avec retour d'expérience. | | | | | |
| | Identifier les besoins à chaque trimestre en conseil de classe pour ajuster et spécialiser les dispositifs de remédiation | | Document de suivi de conseil de classe | Devoirs faits, remédiation, fluence, tutorat, CIA | | | | | |
| | Associer tous les acteurs pour trouver les réponses les plus efficaces. | | Compte-rendu de la cellule de veille transmis aux PP chaque quinzaine. | | | | | | |
| | Participation des AP aux cours lors des temps de présence au collège hors "Devoirs faits" | Implication des Assistants pédagogiques dans les cours | Rendre lisible les besoins et les disponibilités des AP. | Participation aux AP aux cours des AP en fonction des besoins. | | | | | |
| OBJECTIF 1.4 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS CHAQUE ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SA SCOLARITÉ AU COLLÈGE | Pérenniser les outils permettant le suivi des élèves (usage de Pronote et fichier de suivi pluriannuel) | | Formalisation des plans personnalisés dans Pronote. | | | | | | |
| | Favoriser l'action des Professeurs Principaux pour permettre l'amélioration du suivi. | | | Organisation des conseils de classes [1,4,1] | | | | | |
| | Renforcer la cohérence et la lisibilité des 4 parcours éducatifs dans le cadre des cours ou du CESC. | | Créer des parcours individualisés dans chaque domaine et valoriser l'investissement dans le LSU. | Favoriser l'engagement des élèves hors des cours et le reconnaître | | | | | |

| AXE 1 : Adapter les pratiques aux besoins des élèves pour plus de réussite. | | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils et besoins en formations | Actions et propositions | Réalisation | | | |
| | | | | | 1 2020-21 | 2 2021-22 | 3 2022-23 | 4 2023-24 |
| OBJECTIF 1.5 : AIDER L'ÉLÈVE À MIEUX SE SITUER PAR RAPPORT À SES COMPÉTENCES | Mettre en place des devoirs bilan et communs en cycle 3 et cycle 4. | Nb de Devoirs communs mis en œuvre, ressenti des élèves et des familles, Ressenti des enseignants et des AP. | Progressions communes des équipes disciplinaires formalisées et consultables. | Devoirs communs [1,5,1] | | | | |
| | Développer l'évaluation diagnostique et formative (en lien avec l'AP et la remédiation) | | Formations communes | | ? | ? | | |
| OBJECTIF 1.6 : DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE | Favoriser la parole des élèves en cours et au collège par le développement des activités pédagogiques orales. | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Préparation à la soutenance orale de stage de 3 ^{ème} | | | | |
| | Pérenniser le parcours d'Eloquence et mise en œuvre de pratiques croisées en lycées ou à l'Université. | Existence effective du concours | | Définir un référent Eloquence Mettre en place un parcours d'Eloquence commun aux différentes classes | | | | |
| OBJECTIF 1.7 : EDUQUER L'ÉLÈVE À L'USAGE DU NUMÉRIQUE | Responsabiliser face aux usages des outils numériques | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Intervention de l'EMS | | | | |
| | Favoriser les activités numériques dans le cadre des ateliers et des dispositifs de remédiation. | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | | | | | |
| | Former les Assistants Pédagogiques et équiper les lieux de remédiation | Nombre d'actions menées et ressenti des acteurs. | | Formation d'une journée de tous les AP à Pronote. | | | | |
| | Identifier des salles dédiées aux devoirs faits et les équiper en conséquence. | Equipement des salles et utilisation. | | Equiper les salles dédiées aux devoirs faits en équipements informatiques. | | | | |
| | Favoriser l'usage pédagogique du numérique. | | | | ? | ? | | |
| | Equiper les familles sans accès numérique et les accompagner | Nombre de prêts ou dons d'équipements avec formation aux usages. | Prêter ou donner des équipements numériques aux familles à besoins. | | | | | |

| AXE 1 : Adapter les pratiques aux besoins des élèves pour plus de réussite. | | | | | | | | |
|--|--|--|---------------------------------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils et besoins en formations | Actions et propositions | Réalisation | | | |
| | | | | | 1 2020-21 | 2 2021-22 | 3 2022-23 | 4 2023-24 |
| OBJECTIF 1.8 & 1.9 : RENFORCER L'OUVERTURE CULTURELLE ET LINGUISTIQUE | Favoriser les rencontres culturelles, économiques et sportives in situ en veillant à leur intérêt pédagogique (hors temps scolaire dans le cadre de l'engagement). | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés | | Forum des formations du niveau 4 ^{ème} | | | | |
| | Faire de l'Histoire des Arts le carrefour d'une approche pédagogique croisée | Classeur commun, outils de suivi | | | | | | |
| | Rendre lisible de parcours d'histoire des Arts et en faire un axe principal des sujets de soutenance de fin de 3 ^{ème} | nombre d'élèves ayant choisi MA pour la soutenance orale du DNB. | | | | ? | ? | |
| OBJECTIF 1.10: FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES VALEURS RÉPUBLICAINES ET AMENER LES ÉLÈVES À ADOPTER UN COMPORTEMENT CITOYEN RESPONSABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT | | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Cadets de la Sécurité Civile [1,10,1] <i>Participer le mercredi, assurer des effectifs proches de 20 élèves et le comité d'hygiène</i> | | | | |
| | | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Formation aux premiers secours [1,10,2] | | | | |

AXE 2 :

Favoriser l'ambition et la mobilité des élèves

| AXE 2 : Favoriser l'ambition et la mobilité des élèves. | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---------|---|---|---|---|---|--|
| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils élaborés en formations | Actions et propositions | Régions | | | | | | |
| | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | |
| OBJECTIF 2.1 : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS DURABLES AVEC TOUS LES ACTEURS | Développer des partenariats durables avec le monde économique et professionnel dans le cadre de la politique d'orientation | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Parcours de découverte des métiers pour les élèves et les professeurs [2,1,2] | | | | | | | |
| | Développer les pratiques sportives en relation avec des structures locales. | Mise en place d'actions durant l'école ouverte et travailler un possible partenariat avec un club sportif local. | | Le Havre en forme [2,1,3]. Partenariat avec les clubs sportifs et les associations de loisirs dans le cadre de l'École Ouverte et du tutorat pour l'élève. | | | | | | | |
| OBJECTIF 2.2 : CONFORTER LA LIASON ÉCOLE/ COLLÈGE | Assurer des actions communes permettant la découverte de l'offre de formation des établissements du secondaire | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Cross du collège et du réseau [2,2,1] | | | | | | | |
| | | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Découverte de la programmation pour les élèves du cycle 3 dans le cadre de l'École Ouverte | | | | | | | |
| OBJECTIF 2.3 : DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE | Garantir des offres de parcours individualisés diversifiés | Nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Développer et pérenniser l'offre de LCA. Garantir l'accompagnement personnalisé en lien avec la réussite. | | | | | | | |
| | | Nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Développer et pérenniser l'offre de V2 allemand (bilingue). Encourager le travail en direction des élèves du cycle 3 et organiser une sortie ou un séjour. | | | | | | | |
| | Développer un Pôle média à l'échelle de l'établissement | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves. | | Ouvrir le pôle média aux établissements partenaires (lycées et établissements de l'enseignement supérieur). | | | | | | | |
| | Mettre en place Parcours Individualisé d'Education Artistique et Culturelle. | Existence effective du PIEAC | | | | | | | | | |
| | Encourager et former les élèves à la prise de responsabilité au sein de l'établissement | | Reconnaissance de l'engagement dans le LSU et dans les régimes de vie scolaire (en lien avec le fonctionnement en élémentaire). | Développer les régimes de Vie scolaire (régimes différenciés) à la rentrée 2021 | | | | | | | |

| AXE 2 : Favoriser l'ambition et la mobilité des élèves. | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|------|---|---|---|
| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils et besoins en formations | Actions et propositions | Mois | | | |
| | | | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| OBJECTIF 2.4 : AIDER CHAQUE ÉLÈVE À CONSTRUIRE UN PROJET D'ORIENTATION PERTINENT EN LIEN AVEC SA FAMILLE DANS LE CADRE DU PARCOURS A VENIR | Construire un parcours de formation et de découverte des métiers qui permette aux élèves d'élaborer un projet d'orientation vecteur de réussite. Apporter des réponses individualisées dans les problématiques d'orientation, | Taux de passage en 2de GT, Pro et CAP. Nombre de CIA mis en œuvre (dossier, stages, ministages...) ressentit élèves. Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves | | Développer les CA | | | | |
| | Aider les familles à s'impliquer dans les choix d'orientation | Nombre de parents présents aux conseils de niveau 9 ^{ème} , élèves non affectés, recours / propositions d'orientation de 9 ^{ème} . | Conseils du niveau 3 ^{ème} avec les élèves et leur famille à T2 et T3. | Développer le parcours d'Excellence. Democampus [2,4,1] | | | | |
| | Favoriser les partenariats européens et internationaux par des échanges pédagogiques | | | | | | | |
| OBJECTIF 2.5 : RENFORCER L'OUVERTURE CULTURELLE ET LINGUISTIQUE | Atelier chorale | Nombre d'élèves concernés et organisation de temps forts | | Atelier chorale [2,6,5] | | | | |
| | Définir une équipe ERASMUS+. Former les adultes et se rapprocher d'un consortium existant ou non. | Nombre de projets portés. | | | | | | |
| OBJECTIF 2.6 : FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES VALEURS RÉPUBLICAINES ET AMENER LES ÉLÈVES À ADOPTER UN COMPORTEMENT CITOYEN RESPONSABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT | Développer une offre complémentaire durant les vacances dans le cadre de l'école ouverte. | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves | | Développer l'École ouverte [3,3,3] | | | | |
| | | Nombre d'actions menées et nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves | | Jeunes Ambassadeurs des droits [2,6,6] | | | | |
| | | Nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves | | Sortie au mémorial de Caen [2,6,7] Témoignage d'un survivant de la Shoah [2,6,8] Discours pour les cérémonies du 11 novembre [2,6,9] | | | | |
| | | Nombre d'élèves concernés. Ressenti élèves | | Opération petit déjeuner hygiène de vie [2,6,1] Cyberharcèlement / danger des écrans [2,6,2] Intervention sexualité [2,6,3] Opération vaccination [2,6,4] | | | | |
| | Sensibiliser aux attitudes responsables en matière de santé et d'environnement (développement des actions en faveur de la santé sur le long terme dans le cadre d'une politique à l'EDD) | | | Atelier créatif [2,6,10] | | | | |

AXE 3 :

Renforcer les relations entre les acteurs impliqués dans la réussite des élèves.

| AXE 3 - Renforcer les relations entre les acteurs impliqués dans la réussite des élèves. | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---------------------------------|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--|
| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils et besoins en formations | Actions et propositions | Années | | | | | |
| | | | | | 1 2017 2018 | 2 2018 2019 | 3 2019 2020 | 4 2020 2021 | 5 2021 2022 | |
| OBJECTIF 3.1 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE | Renforcer la place de l'Espace Numérique de Travail | Nombre et évolution des connexions à la journée et nombre de comptes usager actifs. | | | | | | | | |
| | Evaluer les modes d'information et de communication pérennes à l'échelle de l'établissement et renforcer ceux du réseau | Mise en œuvre de l'infowallonde réseau. | | Infowallonde Réseau [3,1,2] | | | | | | |
| | Valoriser l'image du collège dans l'espace public. | Création et mise en ligne de support. | | Communication externe de l'établissement [3,1,3] | | | | | | |
| | Définir une stratégie de communication à l'échelle de l'établissement. | Formalisation de la stratégie et mise en œuvre | | Etablir une fiche action sur plusieurs années. | | | | | | |
| | Disposer d'outils objectifs afin de communiquer en direction des parents d'élèves de CM2. | Elaboration d'une plaquette de présentation. | | Diffusion d'une plaquette de présentation de l'établissement. | | | | | | |
| | Mener une enquête de Vie scolaire qui permette de mesurer le climat de l'établissement et envisager les axes de progrès | | | Mise en place de l'enquête de Vie scolaire | | | | | | |
| OBJECTIF 3.2 : IMPLIQUER D'AVANTAGE LES PARENTS POUR LA RÉUSSITE DE LEURS ENFANTS | Formaliser et pérenniser l'accueil et le dialogue avec les parents d'élèves | Nombre de réunions menées avec les représentants des parents. | | Réunions parents professeurs [3,2,1] | | | | | | |
| | Impliquer les parents d'élèves dans des cadres pédagogiques (réunion de travail / période) | Présence et participation des parents aux réunions | | Réunions de travail avec les représentants des parents [3,2,2] | | | | | | |
| OBJECTIF 3.3 : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS DURABLES AVEC TOUTS LES ACTEURS | Pérenniser les partenariats dans le cadre de la Cité éducative.(Mairie, CODAH, défense nationale, justice...) | | | Projet avec la bibliothèque du Mont Gaillard [3,3,1] | | | | | | |
| OBJECTIF 3.4 : CONFORTER LA LIAISON ÉCOLE/ COLLÈGE | Construire des curriculums pédagogiques et didactiques cohérents entre les écoles et le collège Renforcer le rôle des professeurs supplémentaires et Assistants pédagogiques comme acteurs du réseau | | | Les collégiens lisent aux maternelles [3,4,1] | | | | | | |

| AXE 3 : Renforcer les relations entre les acteurs impliqués dans la réussite des élèves. | | | | | | | | | | |
|--|--|---|------------------------------|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--|
| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Critères | Outils utilisés en formation | Actions et propositions | Années | | | | | |
| | | | | | 1 2017-18 | 2 2018-19 | 3 2019-20 | 4 2020-21 | 5 2021-22 | |
| OBJECTIF 3.5 : DÉVELOPPER LA LIAISON COLLÈGE / LYCÉE | Promouvoir l'ambition et valoriser les réussites d'anciens élèves | Nombre d'actions menées, nombre d'élèves concernés et ressentis élèves. | | Construisons notre avenir entre élèves | | | | | | |
| | Accompagner l'autonomie méthodologique pour favoriser la réussite en lycée dans le cadre des tutorats (AFEV) | Nombre d'actions menées, nombre d'élèves concernés et ressentis élèves. | | Mentorat | | | | | | |
| OBJECTIF 3.6 : IMPLIQUER LES ACTEURS DANS LE PILOTAGE DE L'ÉVALUATION | Associer les membres de la communauté éducative à l'évaluation de la mise en œuvre du projet, son ajustement et l'affectation des moyens | Création d'un tableau de bord de suivi des actions Pérennisation du Comité de pilotage | | | | | | | | |

5 Appréciation générale sur le processus d'auto-évaluation :

Cette démarche, émanant d'une commande institutionnelle fait écho avec celle initiée depuis la rentrée 2019 associant les membres de la communauté éducative. Au début, ces nouvelles modalités de pilotage ont généré quelques questionnements et tensions, comme toute nouveauté mais ont été bien investies par l'ensemble de l'équipe par la suite

Cette nouvelle étape a permis l'association de tous les membres, élèves et parents qui ont grandement apprécié d'être associés à cette réflexion. Ils nous ont fait part de la satisfaction de disposer des éléments utiles à une meilleure connaissance des enjeux et du fonctionnement de la structure, au service de la réussite de tous les élèves.

Le calendrier, très contraint, n'aurait pas pu être mis en œuvre sans une implication forte des acteurs dans cette démarche qui a nécessité de leur part souplesse et disponibilité.

Il reste à présent à en communiquer les résultats et pérenniser ce dispositif en le répartissant mieux dans l'année afin de donner tout son sens à une démarche de long terme.

Les membres du Comité de Pilotage de l'auto-évaluation.

PROPOSITION DE VENTILATION DU RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT

RESULTAT DE L'EXERCICE -3 657,21

Edité le 08/04/21

| Services concernés | Excédents | Déficits |
|---------------------------------|-----------|----------|
| SERVICE GENERAL | | 3 686,26 |
| SERVICES SPECIAUX | | |
| SRH Restauration et hébergement | 29,05 | |
| TOTAUX | 29,05 | 0,00 |
| TOTAL GENERAL | | 3 657,21 |

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

| | Année 2016 | Année 2017 | Année 2018 | Année 2019 | Année 2020 |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Fonds de roulement | 26 195.56 | 39 925.85 | 47 953.89 | 55 174.28 | 52 284.57 |
| Jours FdR | 42 | 61 | 62 | 76 | 86 |

| | | | | | |
|------------------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| Besoin en Fonds de Roulement | -24 130.93 | -38 547.67 | -55 100.89 | -50 236.75 | -222 857.09 |
|------------------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|

| | | | | | |
|------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|
| Trésorerie | 50 326.49 | 78 473.52 | 103 054.78 | 105 411.03 | 275 121.66 |
|------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|

| | | | | | |
|---------------------|----|-----|-----|-----|-----|
| Jours de Trésorerie | 80 | 120 | 134 | 145 | 450 |
|---------------------|----|-----|-----|-----|-----|

| | | | | | |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|
| Taux moyen de charges à payer (%) | 2.40 | 1.78 | 5.42 | 0.80 | 0.00 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|

| | | | | | |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Taux de non recouvrement (%) | 10.81 | 21.17 | 14.54 | 12.08 | 19.52 |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège HENRI WALLON
LE HAVRE

COLLÈGE HENRI WALLON, LE HAVRE

RAPPORT SUR LE COMPTE FINANCIER 2020



PRÉSENTÉ PAR :

- SYLVAIN VAUCEL, PRINCIPAL,
- KARINE LENICE, AGENT COMPTABLE,
- AGNÈS MILLET, ADJOINTE-GESTIONNAIRE.

Préambule

Première partie, compte-rendu de l'ordonnateur sur la gestion du collège Henri Wallon pour l'année 2020

I – La communauté éducative

- 1.1. Les élèves
- 1.2. Les personnels de l'établissement

II – Les moyens alloués au titre de l'exercice 2020

- 2.1. La DGF, dotation globale de fonctionnement
- 2.2. Les prélèvements sur fonds de réserve
- 2.3. Les dons
- 2.4. Les loyers
- 2.5. Les dotations de l'Etat
- 2.6. Les dotations du département de la Seine-Maritime
- 2.7. Les dotations de la ville du Havre
- 2.8. La participation des familles pour les voyages
- 2.9. L'hébergement

III – La répartition des dépenses nettes par service

IV – Compte rendu de gestion du service activités pédagogiques

- 4.1. Les crédits pédagogiques
- 4.2. Les activités culturelles
- 4.3. Les voyages

V – Compte rendu de gestion du service vie de l'élève

- 5.1. Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat
- 5.2. Le fonds social collégien
- 5.3. Autre

VI – Compte rendu de gestion du service ALO

- 6.1. La viabilisation
- 6.2. L'achat de mobilier
- 6.3. Les contrats d'entretien
- 6.4. Travaux de rénovation
- 6.5. Dépenses photocopies
- 6.6. Dépenses en entretien
- 6.7. Les amortissements

VII – Compte rendu de gestion du service SRH

VIII – Compte rendu de gestion du service SBN

IX – Compte rendu de gestion du service OPC

X - Divers graphiques

Deuxième partie, compte-rendu de l'Agent comptable sur la comptabilité du collège Henri Wallon pour l'année 2020

I - Tableau d'exécution budget 2020 – CLG Wallon

II - Pièce 14 – COFI 2020 Wallon

III - CF – Pièce 14 GFC

IV - Bilan financier 2020 CLG WALLON

Préambule

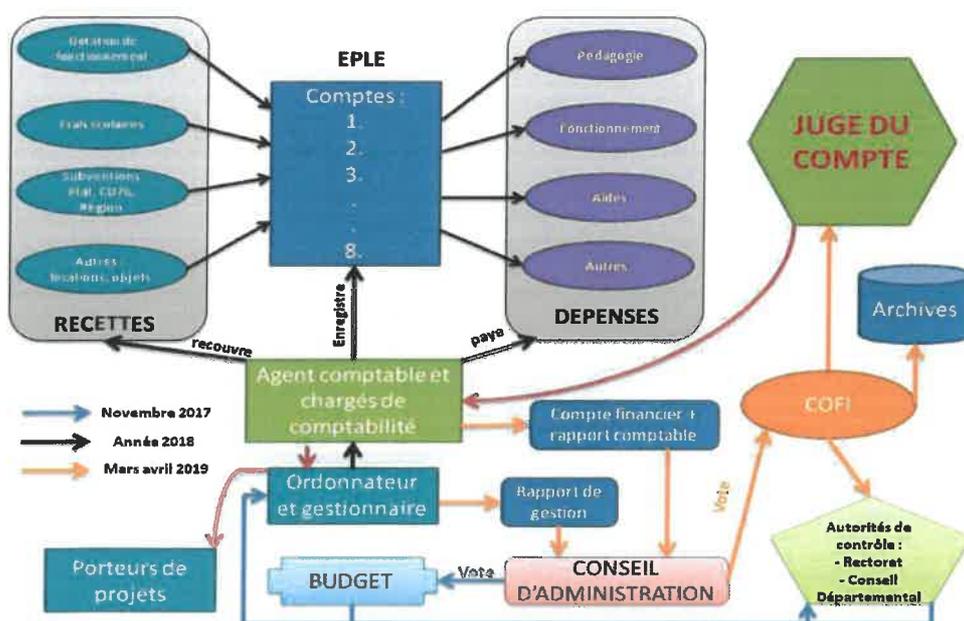
Aux termes de l'article R421-77 du code de l'éducation, « l'agent comptable en fonction prépare le compte financier de l'établissement pour l'exercice écoulé (...) Le compte financier est visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des ordres de dépenses et de recettes est conforme à ses écritures ». L'agent comptable doit donc avoir procédé à l'arrêt définitif des écritures de l'année budgétaire (année civile). C'est la différence entre le total des recettes nettes et le total des charges nettes de la section de fonctionnement (hors immobilisations donc) qui permet de déterminer les résultats de l'exercice écoulé. Le compte financier rend compte des résultats et donne lieu à un bilan. Deux parties :

Dans la première partie dite « compte-rendu de gestion », l'ordonnateur rend compte de l'utilisation des moyens matériels et humains mis à la disposition de l'établissement pour son pilotage pédagogique, administratif et financier ainsi que sur l'accomplissement du projet d'établissement. Il rend également compte de l'exécution budgétaire ainsi que de l'utilisation des subventions spécifiques. Enfin, il rapproche les données financières des informations de gestion dont il dispose : nombre d'élèves, nombre de boursiers...

Dans la deuxième partie, l'agent comptable analyse les données financières au regard des spécificités de l'établissement et s'intéresse à l'évolution des indicateurs par rapport aux années antérieures. Il informe le conseil d'administration sur la santé financière de l'établissement : état du patrimoine, des stocks, des créances, des reliquats de subventions. Il indique également la composition du fonds de roulement en mettant en évidence la part disponible pour financer des actions. Cette analyse doit être actualisée en cours d'année afin de donner au conseil d'administration et aux autorités de contrôle, une information précise sur la capacité de l'établissement à prélever sur le fonds de roulement sans compromettre sa santé financière.

Arrêt du compte financier par un vote d'approbation, avec ou sans réserves. Dans le cas où le conseil d'administration formulerait des réserves, celles-ci doivent être motivées, formulées par écrit et jointes à la délibération.

Ensuite, l'assemblée délibérante se prononce sur l'affectation du résultat : elle « peut affecter le résultat ou une partie du résultat à un compte distinct des réserves générales de l'établissement » (Instruction codificatrice M9-6, p 261), notamment lorsque l'EPLÉ a la gestion propre du service de restauration.



PREMIÈRE PARTIE : COMPTE-RENDU DE L'ORDONNATEUR SUR LA GESTION DU COLLÈGE HENRI WALLON POUR L'ANNÉE 2020

I - La communauté éducative :

1.1. Les élèves

Nous sommes en collège REP+. L' effectif des élèves s'équilibre en 2020. Il s'élève à 277 élèves (277 en 2019).

Treize classes comme suit :

- 3 x 6^{ème} (moyenne de 25 par classe)
- 3 x 5^{ème} (moyenne de 22 par classe)
- 3 x 4^{ème} (moyenne de 23 par classe)
- 4 x 3^{ème} (moyenne de 18 par classe)

1.2. Les personnels de l'établissement

Le personnel de l'établissement est composé en majorité de personnels relevant de l'Etat (Personnel de Direction : 3,5 Personnels administratifs (2,5 postes), Sociaux et de santé : 3, Professeurs et Cpe 27), mais aussi de 7 Agents du département, de 5 ETP Assistants d'éducation, de 4,5 ETP Assistants pédagogiques réseau (Equivalent Temps Plein).

La masse salariale des personnels dépendant de l'Etat s'élève à 2.6 millions € (A titre de comparaison la DGF représente 6.80 % de cette somme)

La masse salariale des personnels dépendant du département s'élève à 315.000 € (A titre de comparaison la DGF représente 45 % de cette somme)

II - Les moyens alloués au titre de l'année 2020

2.1. La Dotation Globale de Fonctionnement

Le montant de la dotation globale de fonctionnement pour l'année 2020 s'est élevé à **121 943,00 €**. Cette dotation est déterminante pour assurer le bon fonctionnement du collège dans tous les domaines (activités pédagogiques, administration logistique).

2.2. Les prélèvements sur fonds de réserve effectués en 2020 :

Au compte financier 2019, nous avons un fonds de roulement de 55 174.28 € (intégrant le stock), nous avons prélevé sur ce fonds de roulement 4000.00 € sur l'année 2020 détaillés comme suit :

- Viabilisation chauffage : 4 000.00€

2.3. Les dons perçus en 2020 :

Néant.

• 2.4. Les loyers perçus en 2020 :

Les loyers qui seront perçus sur l'exercice 2021 s'élèvent à 306.00€

2.5. Les dotations de l'Etat utilisées en 2020 :

Concernant les dotations de l'état nous avons reçu et utilisé les subventions suivantes :

- BOP 141 (Manuels scolaires, liaisons familles, TICE, reprographie) 1 833.95€
- BOP 147 (Politique de la ville) 15 000.00€
- BOP 230 (Vie de l'élève)
 - Fonds social collégien et fonds social cantines et CESC 1 882.01€
 - Cité Educative 15 000.00€
- Bourses 54 752.48€
- Parcours d'excellence 0.00€
- Ressources Pédagogiques Numérique 1 661.95€

2.6. Les dotations du département de la Seine Maritime utilisées en 2020 :

Concernant les dotations spécifiques du département, nous avons reçu et utilisé les subventions suivantes :

- Pour les sorties ou projets dans le cadre du CRED (COVID-19) 1 169.00 €
- Pour le réseau 0.00€
- Pour l'achat d'équipements (Désherbeuse) 1 612.00 €

2.7. Les dotations de la ville du Havre utilisées en 2020 :

- (report de budget à budget) 3244.13 €

2.9. L'Hébergement : fermeture de la restauration suite COVID-19

- Participation des familles 6 721.03 €
- Participation des commensaux 4 759.87€

Le total net des recettes pour l'année 2020 s'élève à 218 524.37€

III - La répartition nette des dépenses par service :

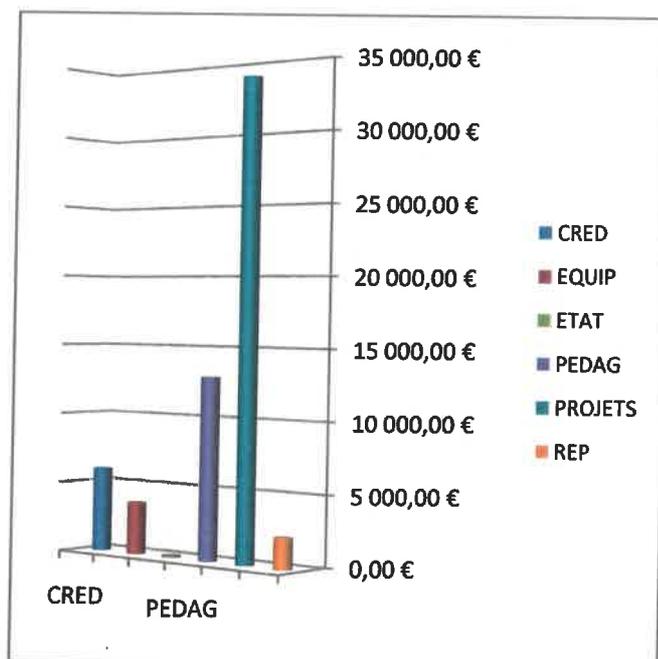
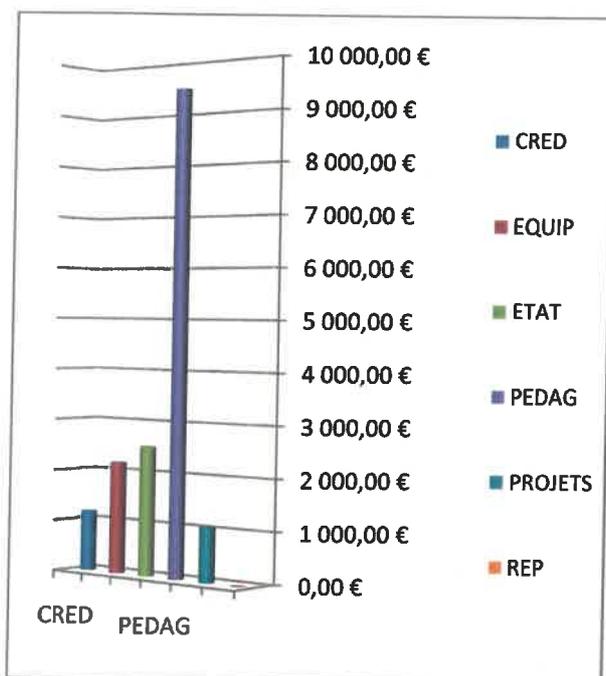
BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

Pièce
B1.1

| RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE | | | |
|--|---------------------|---------------------|------------------------------|
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | |
| | CHARGES NETTES | RECETTES NETTES | Différence Recettes-Dépenses |
| ACTIVITES PEDAGOGIQUES | 34 595.90€ | 30 682.43 € | -3 913.47€ |
| VIE DE L'ELEVE | 9 393.05 € | 9 204.60 € | -188.45€ |
| ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE | 109 424.59 € | 110 791.96 € | +1 367.37€ |
| TOTAL SERVICES GENERAUX (1) | 153 413.54 € | 150 678.99 € | -2 734.55 € |
| RESTAURATION ET HEBERGEMENT | 11 844.51 € | 11 480.90 € | -363.61 € |
| BOURSES NATIONALES | 54 752.48 € | 54 752.48 € | 0,00 € |
| TOTAL SERVICES SPECIAUX (2) | 66 596.99 € | 66 233.38 € | -363.61 € |
| TOTAL section de fonctionnement (1) + (2) | 220 010.53 € | 216 912.37 € | -3 098.16 € |
| SECTION OPERATIONS EN CAPITAL | | | |
| OPERATIONS EN CAPITAL | 1 612.00 € | 1612.00 € | 0,00 € |

IV - Compte rendu de gestion du Service Activités Pédagogiques :

Dépenses pédagogiques



4.1. Les crédits pédagogiques

La pédagogie regroupe les dépenses du CDI, des ressources numériques, des dépenses communes aux enseignants et les dépenses par discipline ainsi que le petit matériel informatique. Cette année particulière de crise sanitaire ne permet pas de montrer l'ensemble des dépenses sur une année civile complète.

4.2. Les activités culturelles

Les activités culturelles ont été prises en charge essentiellement par les actions CRED (Photographie estime de soi, spectacles : quelque chose, dans la peau de Don Quichotte, Qui suis-je ?) Le déplacement pour le salon de l'orientation a été pris en charge par la Région Normandie à hauteur de 1029.00€. De nombreuses actions ont été annulées en raison des conditions sanitaires.

4.3. Les voyages

Deux voyages avaient été organisés sur 2020 : le séjour ski qui concernait l'ensemble des élèves de cinquième (séjour qui s'est déroulé juste avant la fermeture des établissements) et le séjour Angleterre qui a été annulé pour cause de raisons sanitaires.

- Ski : recettes provenant : 14 173.00 €

| | |
|----------------------------------|-------------|
| Diverses familles | 10 895.00 € |
| Paiement par chèques vacances | 150.00 € |
| Diverses Aides (AS, FSE, Bourse) | 2 035.00 € |
| COLLEGE PFR | 1093.00 € |

- Angleterre : ANNULE

V - Compte rendu de gestion du service Vie de l'Elève :

5.1. Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat

Le département a aidé les familles dans le cadre de l'ACRI (Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat) pour un montant de 3231.21 €. Seize élèves ont bénéficié de cette aide. Ce montant très faible est dû à la fermeture du service restauration durant la période sanitaire difficile.

5.2. Fonds social collégien et cantine

Nous avons aidé 23 familles pour un montant de 1 882.01 €, essentiellement pour la participation au voyage scolaire et la prise en charge d'un spécialiste).

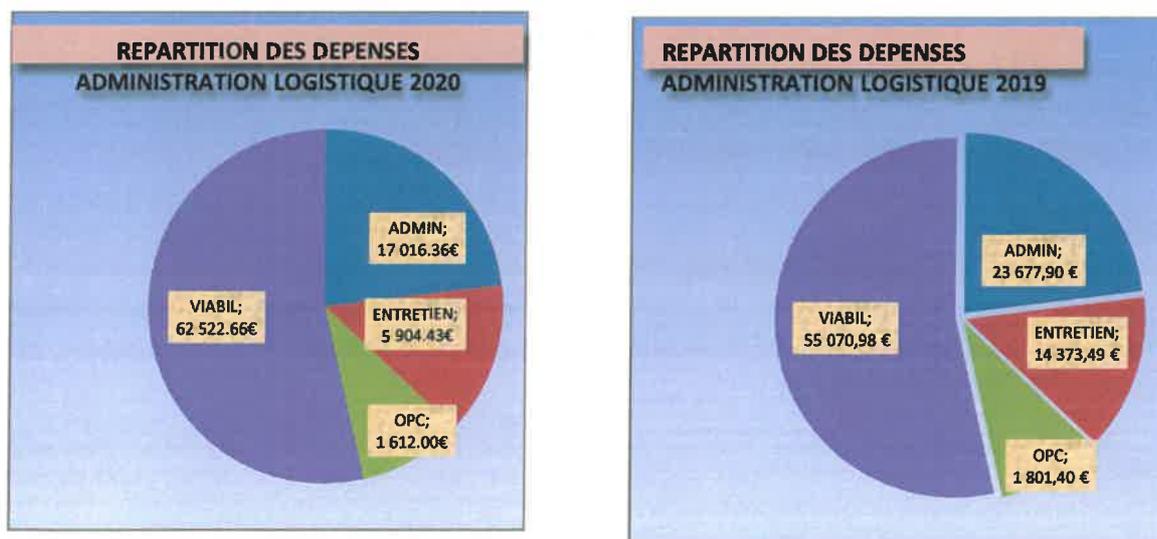
9 élèves ont bénéficié des aides pour une prise en charge des abonnements tramway, des vêtements ou matériels scolaires (tenues pour le sport et autres).

5.3. Cité éducative

La **Cité éducative** est un des dispositifs mis en place par le gouvernement pour lutter contre les inégalités et venir en aide aux jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle a débuté en septembre 2019 sur Le Havre et le collège Henri Wallon en est le chef de file. Les prochains montants seront conséquents et permettront aux établissements scolaires rattachés (écoles et collèges) de mener des projets ambitieux.

VI - Compte rendu de gestion du service ALO :

Ce domaine répertorie toutes les charges relatives au fonctionnement de l'établissement : fonctionnement administratif, les charges de communication et d'affranchissement, l'entretien et la réparation, et la viabilisation.



6.1. La viabilisation (Suivi des consommations énergétiques)

Les crédits ouverts au budget initial étaient de 66 375.00 €. Fin 2020, les dépenses nettes s'élevaient à 62 522.66 €, en augmentation notamment concernant le chauffage et l'augmentation des tarifs d'électricité.

Par contre, il est à noter - de nouveau une augmentation - du coût du chauffage (+1 301.64 € par rapport au budget), et une diminution en eau (cuisine fermée durant la crise sanitaire et toilettes inoccupées). Les dépenses d'électricité ont diminué toujours en raison des conditions sanitaires connues.

Il est régulièrement constaté - par le prestataire de chauffage - que les locaux du bâtiment enseignement général sont très mal isolés. Dorénavant, les radiateurs du troisième étage et en salle polyvalente, suite à l'intervention de l'entreprise, fonctionnent correctement.

6.2. Achat de mobilier

La dotation d'équipement nous a permis d'acheter (en fonctionnement et équipement) du mobilier et du matériel technique à hauteur de **9 326.75 €** pour le service entretien, l'enseignement, l'administration. (Ameublement d'une salle de langue, désherbeuse, aménagement salle de musique, enceintes x 10, aménagement 4 petites salles, lecteur cd, fauteuils adjointe gestionnaire et cpe, distributeurs de gel mobile, mallettes 4 robots, visualiseurs flexibles).

6.3. Contrats d'entretien

Les dépenses en contrats se sont élevées à **18 037.56 €** ; ces contrats relèvent de la liste des contrats votés dès la préparation budgétaire.

6.4. Travaux de rénovation

Cette année, les gros travaux de rénovation devaient être pris en charge par le Conseil Départemental de la Seine-Maritime. Hélas, pour des contraintes sanitaires, il a fallu les reporter et sont donc programmés pour l'été 2021. Il s'agit de l'aménagement du self, de la salle svt, local poubelles.

En plus des gros travaux, le département va procéder au changement du portail coulissant accès parking adultes. A ce changement, seront ajoutés deux visios : 1 pour le collège, 1 pour les logements de fonction.

6.5. Dépenses photocopies

Le montant versé au prestataire KONICA pour l'ensemble des deux copieurs et de deux imprimantes s'élève à **10 084.14 €**. Ce montant est en légère augmentation (suite à la situation sanitaire qui a nécessité de nombreuses copies) par rapport à 2021 mais il est rappelé que cela reste au-dessous des tarifs 2018-2019. Depuis cette date, le contrat avait été renégocié.

6.6. Dépenses en entretien

Il a été dépensé **5 904.43 €** en maintenance et achats de matières d'œuvre notamment pour des réparations en cuisine et entretien général (pose de tableaux, ..) Concernant les produits d'entretien destinés au nettoyage des locaux, sur un montant de **5100 .00 €** en crédits ouverts nous avons dépensé **4 405.88 €**. Attention, le montant des crédits ouverts avait été augmenté de manière conséquente. Les achats d'équipement de protection individuelle ont été répertoriés et leurs changements n'est plus annuels mais en fonction des besoins.

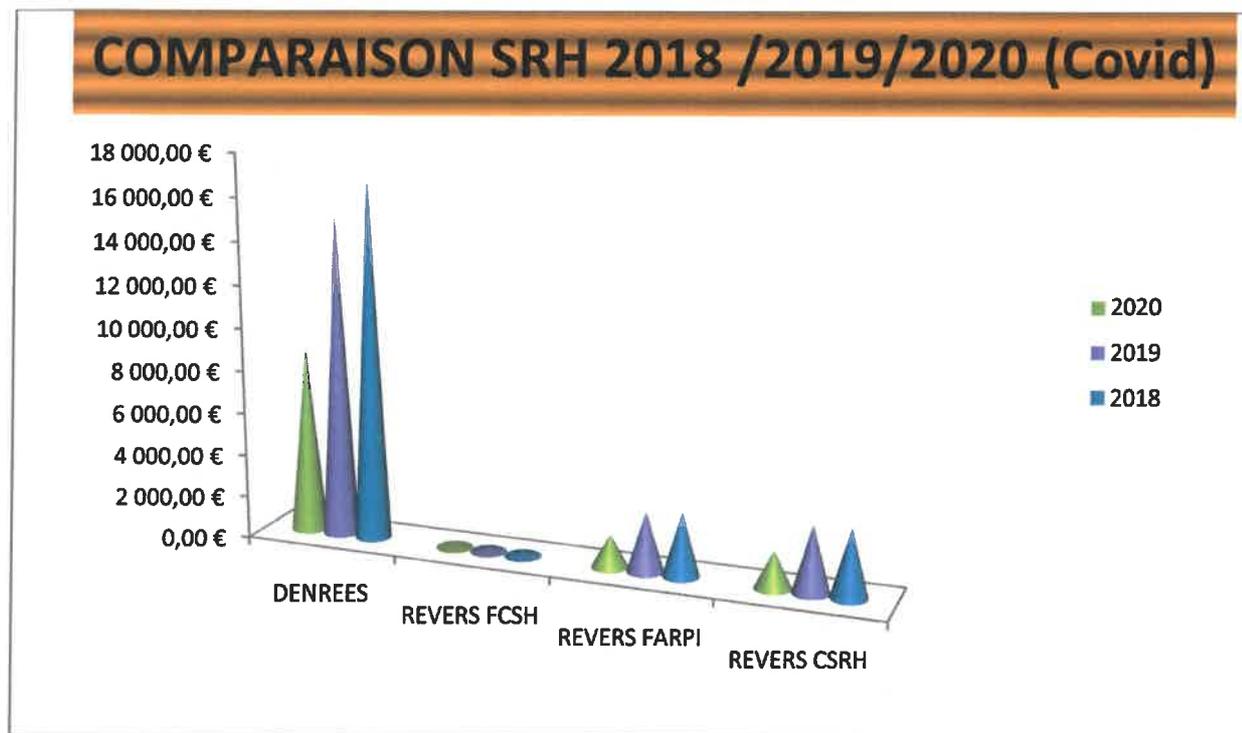
Pour la cuisine, l'achat des produits d'entretien est couvert par la contribution du SRH au service général qui est de **1 722.14 €** nette au 31/12/20.

6.7. Amortissements

Le montant de l'amortissement sur subvention serait de **912.68€**, l'amortissement réel de **747.50 €**. Ces données sont en cours de vérifications et seront transmises lors d'un prochain conseil d'administration.

VII - Compte rendu de gestion du Service Restauration et Hébergement :

Le service du SRH reste toujours fragilisé malgré une fréquentation constante. Sa proximité des logements permet aux élèves de rentrer chez eux déjeuner. Ponctuellement, les clubs (club médias et concours de nouvelles) participent à l'augmentation des effectifs avec, cependant, un impact limité pour les inscriptions à l'année.



Le service SRH est une nouvelle fois en déficit de **- 363.61€**. Rappel : le service demi-pension a été fermé durant trois mois puis non fréquenté par des demi-pensionnaires jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ce service SRH reste très difficile à maintenir en équilibre pour plusieurs raisons :

- Le faible nombre de rationnaires DP ou commensaux
- L'augmentation du coût des denrées alimentaires, la difficulté pour passer les commandes compte-tenu des quantités
- La volonté du collège de maintenir une bonne qualité de la nourriture
- La difficulté de connaître le nombre de rationnaires au quotidien pour éviter les pertes alimentaires
- La volonté d'adhésion aux divers programmes mis en œuvre par le Conseil Départemental.

Pourtant, des clubs d'activité ont été ouverts, des repas à thème variés, un repas végétarien mis en place depuis plus d'un an. Une information a été mise en place sur l'espace numérique de travail pour connaître l'ensemble des aides existantes. A ce jour, cela n'a pas permis d'inverser la tendance.

VIII - Compte rendu de gestion du service des Bourses Nationales :

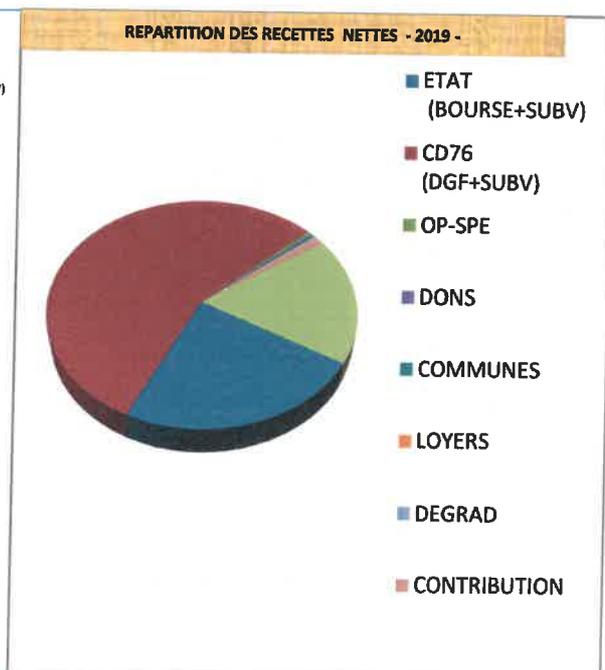
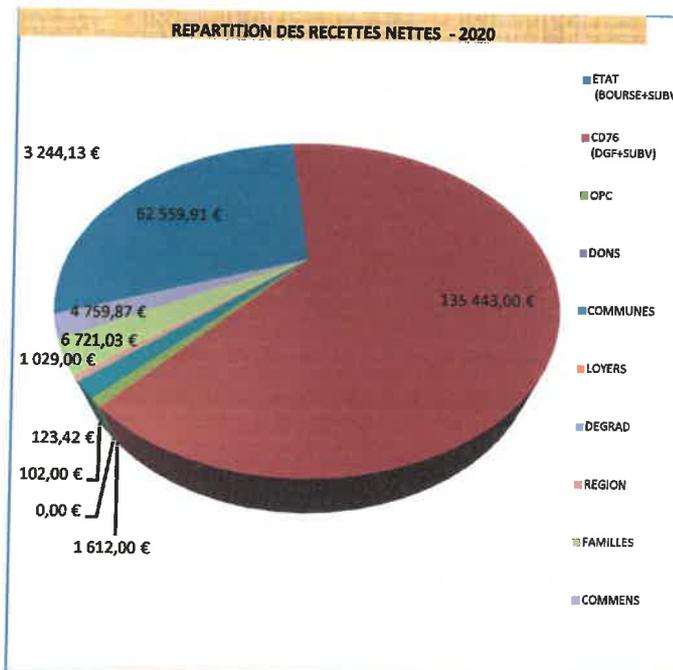
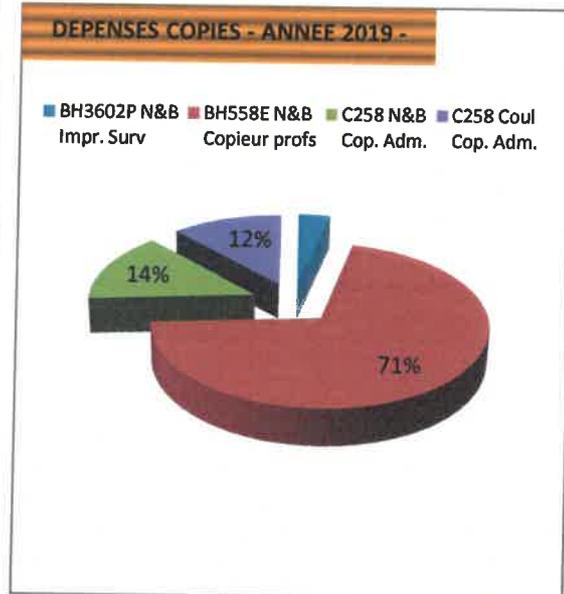
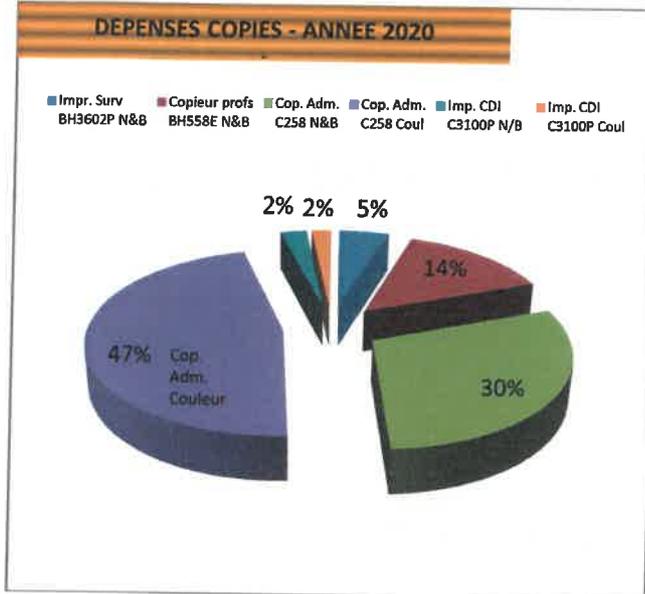
Le montant des bourses payées aux élèves (191 élèves/277 soit 68.60 %) s'est élevé à 54 752.48 €. En 2020, les familles bénéficiaires de la bourse d'état ont toutes été contactées par le service intendance. Le nombre d'élèves est plus élevé mais les taux perçus sont moins importants. Cette année encore, le taux d'élèves boursiers est en augmentation. (2019 : 179 élèves/277)

IX - Compte rendu de gestion du service Opération en Capital :

Un achat a été effectué en Opération en Capital (Investissement). Il s'agit de la désherbeuse pour le service maintenance. (Achats de matériel de plus de 800.00€ HT).

X – Divers graphiques :

Q



Le Chef d'établissement
S. VAUCEL

A modifier par l'agent comptable

Deuxième partie, compte-rendu de l'Agent comptable sur la comptabilité du collège Henri Wallon pour l'année 2020

I - Tableau d'exécution budget 2020 – CLG Wallon

COLLEGE HENRI WALLON
N°R0262222

TABLEAU GENERAL D'EXECUTION DU BUDGET A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

| SERVICES | Désignation | CHARGES NETTES | | | | | PRODUITS NETS | | | | | RÉSULTAT | | |
|--|----------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|----------------|----------------|---------------|---|-------------------|------------------|-------------|-------------------|----------------|---------------|
| | | Prévisions | Engagements | Réglés | Décaissements | Frais d'exerc. | Fonds budg. | Comptes | Prévisions | Réalisés | + Value | | - Value | Ann. Antéc. |
| AP | CRÉD Acteurs CRÉD DU 12 | 56 980,00 | 5 956,84 | 21 020,84 | | 25,04% | 3,26% | 7007 - Comptes de participat | 36 742,07 | 36 033,62 | | -708,45 | 79,18% | 6,55% |
| | BQUIP Dépenses | 3 840,00 | 3 676,75 | 3 683,34 | | 95,72% | 1,39% | 7011 - Subventions mises à dis | 39 454,70 | 5 159,49 | | -34 295,21 | 28,27% | 2,09% |
| | ETAT Aides de l'Etat (autres) | 122,75 | 122,75 | | | 100,00% | 0,00% | 7015 - Subventions Dépenses | 61 623,30 | 30 614,30 | | -31 009,00 | 72,12% | 11,29% |
| | FEDAG Pédagogie | 29 274,50 | 12 887,50 | 14 280,50 | | 44,17% | 4,89% | 7044 - Subv. Comptes spc 1 | 3 286,47 | 465,30 | | -3 851,17 | 14,19% | 0,17% |
| | PRCNET Projets, actions, projets | 61 064,81 | 25 708,74 | 17 340,63 | | 66,02% | 12,79% | 7044 - Aides subventions | 2 287,50 | 397,00 | | -1 890,50 | 17,36% | 4,19% |
| | Sous-total | 151 282,06 | 58 350,68 | 45 325,21 | 0,00 | 30,38% | 21,24% | Sous-total | 103 760,24 | 42 474,80 | 0,00 | -61 285,44 | 40,92% | 23,49% |
| VS | AUTOUR AUTRES COLLEGE | 13 000,00 | | 11 000,00 | | 84,62% | 0,00% | 7010 - Subventions mises à dis | 0 479,07 | 2 161,09 | | 1 682,02 | 21,58% | 1,05% |
| | EDT7 Aides Casseid Dépenses | 12 006,74 | 7 000,00 | 1 700,00 | | 14,17% | 1,00% | 7044 - Subv. Comptes spc 1 | 12 006,74 | 7 046,70 | | -4 960,04 | 58,67% | 2,63% |
| | ETAT Aides de l'Etat (autres) | 0 479,27 | 2 000,00 | 4 000,00 | | 800,00% | 0,00% | 7015 - Produits services auto-act | | 50,00 | | 50,00 | 0,00% | 0,02% |
| | Sous-total | 25 485,99 | 9 000,00 | 17 000,00 | 0,00 | 26,68% | 1,00% | Sous-total | 12 491,81 | 9 217,79 | 0,00 | -3 274,02 | 25,68% | 3,72% |
| ALD | ADMIN ADMINISTRATIF | 35 330,10 | 26 030,00 | 4 457,00 | | 12,61% | 10,50% | 7000 - Intérêts divers | 4 241,51 | | | -4 241,51 | 0,00% | 0,00% |
| | ENTRET ENTRETIEN MAI | 37 100,00 | 34 620,85 | 2 270,07 | | 6,12% | 13,17% | 7000 - Aides poubelle | 162,00 | 476,50 | | 314,50 | 19,41% | 0,18% |
| | OP-N-1 Opérations autres N-1 | 5 300,83 | 1 901,40 | 1 490,00 | | 28,30% | 0,68% | 7040 - Subventions Dépenses | 100 875,57 | 100 370,70 | | -504,87 | 99,54% | 40,60% |
| | OP-N2 Opérations spéciales | 54 760,32 | 59 470,70 | | -458,38 | 100,00% | 20,84% | 700 - Comptes pour services | 3 126,20 | 2 087,14 | | -1 039,06 | 66,80% | 1,81% |
| | VIARI VIABILISATION | | | | | | | 7015 - Prod. des. auto-act | 6 093,00 | 6 093,00 | | 0,00 | 100,00% | 2,51% |
| | Sous-total | 132 491,25 | 132 022,95 | 9 207,07 | -458,38 | 92,09% | 40,49% | 701 - Produits services auto-act | 1 805,80 | 1 255,90 | 0,00 | -549,90 | 69,56% | 0,59% |
| KES | OP-N-1 Aides de dépenses | 21 005,10 | 14 822,1 | 2 500,00 | | 12,38% | 5,65% | 7000 - Prod. des. auto-act | 20 715,07 | 20 715,07 | | 0,00 | 100,00% | 7,76% |
| | OP-N-1 Opérations autres N-1 | | | | | | | | | | | | | |
| | PETITEY Périm. équipements | 1,00 | | 1,00 | | 0,00% | 0,00% | | | | | | | |
| | REVERSE Reversements | 4 000,77 | 4 000,77 | | | 100,00% | 2,29% | | | | | | | |
| | VITVCK Virements de crédits | 314,41 | 314,41 | | | 100,00% | 0,12% | | | | | | | |
| | Sous-total | 25 321,28 | 21 147,28 | 2 501,00 | 0,00 | 79,42% | 8,04% | Sous-total | 20 715,07 | 20 715,07 | 0,00 | 0,00 | 100,00% | 3,26% |
| SIN | BURASR Bourses scolaires | 53 000,00 | 53 000,00 | | | 100,00% | 20,00% | 7011 - Subventions mises à dis | 53 000,00 | 53 000,00 | | 0,00 | 100,00% | 17,89% |
| | Sous-total | 53 000,00 | 53 000,00 | 0,00 | 0,00 | 100,00% | 20,00% | Sous-total | 53 000,00 | 53 000,00 | 0,00 | 0,00 | 100,00% | 17,89% |
| OPC | OP-DE Opérations dérogatoires | 1 004,73 | 1 004,73 | | | 100,00% | 0,30% | 1315 - Subv. services. Dépenses | 1 004,73 | 1 004,73 | | 0,00 | 100,00% | 0,33% |
| | Sous-total | 1 004,73 | 1 004,73 | 0,00 | 0,00 | 100,00% | 0,30% | Sous-total | 1 004,73 | 1 004,73 | 0,00 | 0,00 | 100,00% | 0,33% |
| Financ N | Charges de Financ. courantes | 30 450,00 | 24 200,00 | 9 640,00 | -66,00 | 31,64% | 6,00% | Produits de Financ. courantes | 20 262,30 | 20 262,30 | 7 000,00 | -12 262,30 | 99,99% | 6,00% |
| Financ N2 | Charges permanentes | 10 625,00 | 10 625,00 | 10 625,00 | 0,00 | 100,00% | 20,00% | Produits financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00% | 0,00% |
| RÉSULTAT NET APRÈS INTÉGRATION DES OPÉRATIONS D'EXCLUSION : 6472,00 | | | | | | | | | | | | | | |
| CAPACITÉ DE FINANCEMENT : 2229,33 | | | | | | | | | | | | | | |
| VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : 2229,33 | | | | | | | | | | | | | | |

II - Pièce 14 – COFI 2020 Wallon

TABEAU D'INTEGRATION

BILAN DE L'EXERCICE 2019

Collège Henri WALLON - Le Havre

| DETERMINATION DU RESULTAT | | | | |
|---------------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| ème section | fonctionnement | Charges | Recettes | Résultat de gestion |
| | Administration et logistique | 116 703,68 | 119 755,32 | 3 051,64 |
| | Activités pédagogiques | 58 508,37 | 62 474,98 | 3 966,61 |
| | Vie de l'Elève | 9 922,39 | 9 922,39 | 0,00 |
| | Total SG | 185 134,44 | 192 152,69 | 7 018,25 |
| | Restauration | 21 261,23 | 20 715,87 | -545,36 |
| | Bourses nationales | 53 069,00 | 53 069,00 | 0,00 |
| | Service spécial 3 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Service spécial 4 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Total SS | 74 330,23 | 73 784,87 | -545,36 |
| ème section | Opérations en capital | 1 004,73 | 1 004,73 // | |
| | TOTAL GENERAL | 260 469,40 | 266 942,29 | 6 472,89 |

| CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Résultat prévisionnel de gestion | 6 472,89 |
| dont | |
| amortissement réel | 747,50 |
| capacité d'autofinancement de | 7 220,39 |

| Nombre de jours de fonctionnement (hors stock) | |
|--|-----------|
| Service général | 106 jours |
| Service Restauration | 4 jours |

| AFFECTATION DES RESULTATS | Situation après résultat de 2018 | Immobilisations sur Fonds Disponibles 2018 | Résultat AVANT intégration des résultats 2018 | Variations de l'exercice intégration du résultat de 6 472,89 | | Situation après affectation des résultats 2019 | Comptes de réserves |
|--|----------------------------------|--|---|--|-----------------|--|--------------------------------|
| | | | | en + | en - | | |
| RESERVES DISPONIBLES: | | | | | | | |
| Service Général SG | 46 927,58 | 0,00 | 46 927,58 | 0,00 | | 54 693,33 | cf 106.81diapo |
| SRH SRH | 456,21 | 0,00 | 456,21 | 7 785,75 | | 225,28 | cf 106.87diapo |
| RESERVES EMPLOYEES: | | | | | | | |
| Réserves immobilisées (part non amorties) | 2 242,50 | 0,00 | 2 242,50 | | | | |
| Amortissements réels (1 modulateur par d'OP) | | | | | 747,50 | 1 495,00 | cf 106.81immo |
| Series d'inventaire de biens achetés sur fonds disponibles | | | | | 0,00 | | |
| Stock du Service général SG | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | cf 106.81at SG |
| Stock du SRH (Denrées) SRH | 576,10 | | 576,10 | | 314,41 | 255,69 | cf 106.87at SRH |
| DEPOTS CAUTIONNEMENTS PAYES (c/275) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| CAUTIONNEMENTS RECUS (c/165) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| PROVISIONS | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| TOTAL GENERAL DES RESERVES | 50 196,39 | 0,00 | 50 196,39 | 7 785,75 | 1 292,86 | 56 669,28 | FONDS ROULANT 55 174,28 |

Résultat de l'exercice inscrit au c/ 120

III - CF – Pièce 14 GFC

Académie : ROUEN
Exercice : 2019

Ministère : Education Nationale
Etablissement : 0762127Z
COLLEGE HENRI WALLON
22 ALLEE HENRI WALLON
76620 LE HAVRE

Département : SEINE-MARITIME
Pièce n° 14
Edité le : 03/03/20
Page : 1

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

| | Année 2015 | Année 2016 | Année 2017 | Année 2018 | Année 2019 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Fonds de roulement | 10 149,15 | 26 195,56 | 39 925,65 | 47 953,89 | 55 174,28 |
| Jours FdR | 15 | 42 | 61 | 62 | 76 |
| Besoin en Fonds de Roulement | -16 340,50 | -24 130,93 | -38 547,67 | -55 100,89 | -58 236,76 |
| Trésorerie | 26 488,65 | 50 326,49 | 78 473,52 | 103 054,78 | 106 411,03 |
| Jours de Trésorerie | 39 | 80 | 129 | 134 | 145 |
| Taux moyen de charges à payer (%) | 0,63 | 2,40 | 1,78 | 5,42 | 6,60 |
| Taux de non recouvrement (%) | 3,57 | 10,81 | 21,17 | 14,54 | 12,08 |

IV - Bilan financier 2020 CLG WALLON



Région académique Normandie - Académie de Rouen
COLLÈGE HENRI WALLON
 22 Allée Henri Wallon - 76620 Le Havre
 RNE 07621272



BILAN DE SANTÉ FINANCIÈRE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

| INDICATEURS BUDGÉTAIRES | | | | | INDICATEURS FINANCIERS | | | | |
|--------------------------------|---------------|---------------|------------|-----------|--------------------------------|---------------|---------------|-----------|-----------|
| Indicateurs | Exercice 2018 | Exercice 2019 | Écarts | Évolution | Indicateurs | Exercice 2018 | Exercice 2019 | Écarts | Évolution |
| Produits d'exploitation | | 265 937,56 | 265 937,56 | | Fonds de roulement | 47 953,89 | 55 174,28 | 7 220,39 | 15,06% |
| - Charges d'exploitation | | 259 464,67 | 259 464,67 | | Besoin en fonds de roulement | -55 100,89 | -50 236,75 | 4 864,14 | -8,83% |
| = Résultat de l'exercice | 7 472,89 | 6 472,89 | -666,56 | -9,59% | Trésorerie | 183 054,78 | 105 411,03 | 2 356,25 | 2,29% |
| Produits assimilables | | 264 883,66 | 264 883,66 | | Jours de FDR | - | 76 | | |
| - Charges déductibles | | 257 663,27 | 257 663,27 | | Jours de trésorerie | - | 145 | | |
| = Caf(+) ou Iaf(-) | | 7 220,39 | 7 220,39 | | Taux moyen de charges à payer | Non renseigné | 0,80% | | |
| Caf - Charges d'investissement | | | | | Taux moyen de non recouvrement | Non renseigné | 12,08% | | |
| = Variation du fdr budg. | | 7 220,39 | 7 220,39 | | FDR mobilisable | 41 002,21 | 54 918,59 | 13 916,38 | 33,94% |

Ordonnateur: S. VALKEL

Agent comptable: W. MARMOI

